

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2341 - JEUDI 25 JUIN 2015

POOL

La population mobilisée pour l'arrivée du chef de l'État



Le ministre d'État Isidore Mvouba (micro) présidant la réunion des ressortissants du Pool

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso est attendu dans le département du Pool à partir du 26 juin prochain. Prélude à cette arrivée, les cadres de ce département étaient réunis, le 22 juin à Brazzaville. La population, les partis politiques et associations, les chefs d'entreprises et autres plates-formes sont mobilisés pour que le séjour du chef de l'État dans le Pool soit un succès. [Page 3](#)

TRANSPORT FERROVIAIRE

Le CFCO se relance progressivement

Selon son directeur général, le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) qui a reçu, hier, la mission de contrôle des marchés publics sort désormais sa tête de l'eau. « *Le CFCO a retrouvé son dynamisme pour le transport des marchandises, en conformité avec ses objectifs budgétaires* », a indiqué François Coutin.

Cette affirmation a réjoui le directeur général du contrôle des marchés publics,

Jean-Didier Elongo, qui a également visité les ateliers et entrepôts de cette structure. Ici, un important matériel réceptionné, composé essentiellement de rails, annonce le lancement imminent des travaux de réhabilitation du tronçon Mont-Mbelo - Brazzaville. Le CFCO avait réceptionné au mois d'avril passé une dizaine de nouvelles locomotives pour renforcer ses capacités de traction. [Page 15](#)

MINUSCA

Le Congo dépêche un enquêteur en Centrafrique

Le gouvernement congolais a désigné, puis dépêché en Centrafrique, un enquêteur dans le but de rassembler les preuves sur les accusations visant son contingent de la Mission multidimensionnelle intégrée pour la stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA), a annoncé, le 24 juin, un communiqué du ministère de la Défense nationale. Ce communiqué note des faits « de faute grave » rapportés par certaines sources, d'après lesquelles des soldats du contingent congolais, non identifiés, auraient, le 10

juin, sur demande des autorités locales, arrêté puis détenu quatre sujets centrafricains pour leur implication supposée dans des activités criminelles dans ce pays. Deux de ces personnes seraient décédées durant leur transfèrement et deux autres hospitalisées. « *Le Congo prend d'ores et déjà l'engagement de donner à ces allégations les suites qui s'imposeront au vu des résultats de cette enquête en cours* », assure le ministère de la Défense nationale.

[Lire communiqué page 9](#)

COOPÉRATION

L'UE octroie 350 millions d'euros à l'Afrique centrale

Cette enveloppe inscrite dans le 11^e Fonds européen de développement vise à appuyer les programmes d'intégration en Afrique centrale d'ici à 2020. La convention de financement a été signée le 24 juin à Bruxelles entre le commissaire européen chargé de la coopération internationale et du développement, Neven Mimica, et plusieurs officiels représentant

les États et les organisations de la sous-région.

« *L'intégration régionale n'est viable que si elle vient de l'intérieur. Elle constitue un moyen d'atteindre les objectifs stratégiques définis dans l'accord de Cotonou et de s'appuyer sur les avancées qui ont déjà été réalisées par la CÉÉAC et la CÉMAC dans les domaines de l'intégration économique et monétaire, de la paix et de la sécurité, des infrastructures, de l'environnement et des ressources naturelles* », a noté le commissaire européen. [Page 9](#)

MALTRAITANCES

Le gouvernement congolais interpelle sur le cas des veuves



Les participants à la Journée du 23 juin

La journée mondiale internationale de la veuve célébrée le 23 juin a donné l'occasion aux autorités de se pencher sur la situation des veuves dans le pays. Dans une déclaration solennelle, la ministre des Affaires sociales, Émilienne Raoul, a fustigé les mauvais traitements infligés à la veuve pendant le deuil ou après l'enterrement du conjoint. Citant des textes internationaux et nationaux en la matière, la ministre a insisté sur « *le caractère volontaire des rites de deuil, l'interdiction de certains rites et le refus de s'y prêter* ».

Une communication a également été faite par Alida Oket, psychologue-clinicienne, qui a alerté sur le fait que ces maltraitements visent essentiellement les femmes. Elle s'est appuyée sur les résultats d'une étude menée dans les départements de la Cuvette et Brazzaville. [Pages 7 et 15](#)

ÉDITORIAL

Maturité

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Maturité

Il n'est pas impossible, après tout, que les événements dont nous vivons jour après jour les péripéties débouche sur l'arrivée à maturité de la classe politique congolaise dans son ensemble. Autrement dit qu'ayant épuisé le débat stérile sur le nombre et la durée des mandats présidentiels sur lequel s'est focalisée trop longtemps leur attention, les dirigeants et cadres des partis prétendant parler au nom du peuple en viennent à se préoccuper des problèmes de fond que pose aujourd'hui la gouvernance publique.

Cette remarque, précisons-le, vaut pour la majorité aussi bien que pour l'opposition. Tandis que la seconde ne se préoccupe que d'empêcher le président de la République de se représenter en 2016, la première se garde, en effet, d'aborder les problèmes de fond qui justifient le changement de la Constitution. Toutes deux surfent en quelque sorte sur un faux débat au lieu de contribuer concrètement à la modernisation de nos institutions.

Le jour est proche, pourtant, où devra s'engager un véritable dialogue sur les réformes sans lesquelles notre jeune démocratie demeurerait figée sur les règles fixées en 2002. Et ce débat, si l'on veut que le Congo soit bien dans son siècle, ne devra pas s'en tenir comme aujourd'hui à des a priori dont personne ne peut affirmer le bien-fondé. Au-delà des passions partisans, qui sont parfaitement justifiées dans un système démocratique, il devra traiter sans faux semblant les problèmes que posent l'évolution de notre société et les changements du monde qui l'entoure.

Dans un pareil contexte la classe politique congolaise, toute la classe politique congolaise, doit s'interroger sur la place qu'elle occupe dans la gouvernance publique et sur la responsabilité qui est la sienne dans l'évolution de notre pays. Aux discours préfabriqués qui sont les siens dans le moment présent il lui faut substituer des idées précises, des projets concrets, des programmes adaptés aux attentes des citoyens qu'elle entend séduire. Pour dire les choses de façon brutale elle doit se comporter en adulte et non plus en enfant gâté qui vit confortablement sans jamais s'interroger sur ses responsabilités.

Provocation que tout ceci ? Peut-être, mais surtout simple remarque de bon sens.

Les Dépêches de Brazzaville

ARRONDISSEMENT 9 DJIRI

Les jeunes encouragés à s'orienter dans la formation qualifiante

A l'écoute des jeunes du quartier Kahounga, dans le neuvième arrondissement Djiri, ce conseiller départemental et municipal de Brazzaville les a exhortés, le 20 juin, au cours d'une descente parlementaire, à s'orienter vers la formation professionnelle afin de trouver des opportunités d'emplois durables.



Une vue des mandants

Face à la question relative au manque d'emplois permanents qui mine la jeunesse congolaise dans son ensemble, l'élu du Mouvement pour la démocratie et le progrès (Mdp) a fait savoir aux jeunes qu'ils ne doivent pas croiser les bras et attendre les pouvoirs publics.

Au cours des échanges, ce conseiller local a annoncé que Djiri bénéficiera, d'ici la fin de ce quinquennat, de 100 km de routes dotées de pavés. « Cet engagement du conseil départemental et municipal est consigné dans sa feuille de route comptant pour la période allant de 2014 à 2019. Ce, en attendant que l'usine de fabri-

cation des pavés de Moungali devienne opérationnelle », a-t-il indiqué. Par ailleurs, il a laissé entendre qu'avec la mise en service de cette usine, la priorité sera donnée aux jeunes désœuvrés de chaque arrondissement pour qu'ils bénéficient d'une formation en vue de résorber le chômage en milieu jeune. Le manque d'eau, d'électricité, des voies d'accès, de poste de sécurité publique (Psp), ont nourri les échanges au cours de cette descente. Notons que les habitants du quartier éprouvent à ce jour, un réel problème de mobilité. Ils sont obligés de débours, régulièrement, une modique somme de 50 Fcfa pour

se rendre à Moukondo-Mazala via la pirogue. L'élu de Djiri a promis transmettre toutes ces doléances à qui de droit, pour que des solutions idoines soient

envisagées.

A cette occasion, Yvon Adélard Bonda a fait le point à ses mandants des différentes sessions du Conseil départemental et municipal. Les habitants de Kahounga ont été édifiés sur la session inaugurale ; la deuxième session extraordinaire ayant permis la mise en place du nouveau bureau du Conseil ; puis la session ordinaire consacrée à la préparation des comptes administratifs et financiers pendant la période de transition ; enfin sur la session budgétaire de février 2015, qui a arrêté le budget en recettes et en dépenses à plus de trente-deux milliards FCFA.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

POOL

La population mobilisée pour l'arrivée du chef de l'État

Le président de la République, Denis Sassou Nguesso est attendu dans le département du Pool à partir du 26 juin prochain. Prélude à cette arrivée, les cadres de ce département se sont réunis, le 22 juin à Brazzaville.

Les partis politiques, les associations, les chefs d'entreprises et autres plates-formes sont mobilisés pour que cette activité soit un succès. Des bus, des camions et même quelques locomotives seront mis à disposition de tous ceux qui se rendront dans le Pool, notamment dans la localité Mindouli, où le président Denis Sassou Nguesso procédera au lancement officiel des travaux de construction et de bitumage de la route Kinkala-Mindouli.

Longue de 55 kilomètres, elle est exécutée par le groupement des entreprises Dragages et Razel. Ce projet est cofinancé par le gouvernement congolais et l'Union

VIE DES PARTIS

Le MSD invite les forces démocratiques à rejoindre l'initiative Alternance 2016

Cette invite a été faite dans le but d'impulser une dynamique nouvelle afin de promouvoir la culture démocratique au Congo.

Le bureau politique du Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD) a examiné les 20 et 21 juin à Brazzaville, l'impact politique de l'initiative Alternance 2016 impulsée par le président dudit parti, René Serge Blanchard Oba.

Au terme des débats, le bureau politique a adopté l'initiative Alternance 2016 et réaffirmé son ancrage à la majorité présidentielle. Au cours de cette rencontre, les dirigeants de cette formation politique ont invité les forces de la majorité à analyser la situation politique actuelle et leur propose de faire de l'initiative Alternance 2016 un courant d'actions décisif pour la consolidation de la démocratie au Congo.

Le MSD demande à ses militants de ne pas céder aux campagnes d'intoxication, de déstabilisation, menées pour discréditer le parti, avant d'inviter les forces démocratiques à rejoindre l'initiative.

Josiane Mambou Loukoula



Le cadres du Pool en avant-plan /photo Sylvestre Nkouka

européenne à plus de 37 milliards FCfa. Les travaux avaient déjà débuté depuis le 3 mars 2014 pour une durée d'exécution de 32 mois. Cette route est la suite du tronçon Brazzaville-Kinkala (75 km), achevée depuis 2008.

Ensuite, le chef de l'État visitera la cimenterie en cours d'implantation, Diamond ciment. Le site s'étale sur une superficie de 35 hectares sur lequel se construisent deux principales usines et d'autres

structures connexes. Déjà en juillet 2014, le directeur général de la société proclamait le début de production à partir du deuxième trimestre de cette année. L'usine devrait avoir une capacité annuelle de 600 mille tonnes de ciment, extensible à un million.

Cette cimenterie s'ajoutera aux trois autres cimenteries : déjà existantes au Congo à savoir : la Sonnoc avec une capacité de 300.000 tonnes par an ; Forspak, même capacité

et déjà opérationnelle à Doli-sie dans le Niari et une autre en construction à Hinda dans le Kouilou. D'ici à quelques mois, les quatre usines porteront la production annuelle de ciment au Congo à 2.250.000 tonnes. Cette production augmentera jusqu'à atteindre 3.750.000 avec la construction de la cimenterie Dangoté qui, à elle seule, atteindra 1.500.000 tonnes l'année.

Le clou de cette visite de travail sera la rencontre ci-

toyenne avec les natifs du Pool comme il est de tradition chaque fois que le président de la République se rend à l'intérieur du pays.

Notons que la rencontre des cadres du Pool a été présidée par le ministre d'État, Isidore Mvouba, qui avait à ses côtés le préfet du Pool, Jean Michel Sangha et bien d'autres membres du gouvernement ou conseillers du chef de l'État natifs du département.

Nancy France Loutoumba

CONSULTATIONS POLITIQUES

L'UCR soutient la démarche du président de la République

L'Union congolaise des Républicains (l'UCR), parti du Centre, a été reçu le 04 juin dernier au Palais du peuple, dans le cadre des consultations menées par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso. Roger Ndokolo, chargé des Affaires internationales et de la coopération décentralisée, faisait partie de la délégation.

Conduite par le professeur Côme Mankassa, président de l'UCR, la délégation a exprimé son souhait de voir aboutir les consultations politiques et civiles que mène le président de la République depuis bientôt un mois. Le leitmotiv de

l'UCR ? Un retour vers le « Mbongui ».

Etant un parti du Centre, c'est-à-dire à la recherche perpétuelle du compromis, l'UCR a répondu à l'invitation du Président de la République, à l'inverse des partis

de l'opposition qui « pratiquent la politique de la chaise vide », explique Roger Ndokolo, venu de France pour la circonstance.

A l'issue des consultations nationales, l'UCR souhaite de tous ses vœux s'installer un espace où les fils et filles du Congo pourront dialoguer de façon permanente. « Parce que nous pensons à la jeunesse de notre pays, nous avons un devoir d'unité et d'exemplarité », justifie Roger Ndokolo. Et d'ajouter : « Ce n'est

que par un dialogue national que naîtra l'harmonie de notre nation ; nous aurons ainsi accompli notre rôle d'hommes politiques responsables et soucieux de l'avenir du Congo ».

Pour rappel, l'UCR n'a pas voté la Constitution du 20 janvier 2002 pour des raisons philosophiques et morales. Ce texte fondamental lui paraissait trop personnalisé, a indiqué Roger Ndokolo qui se demande si le moment n'est-il pas venu de réfléchir sur cette Constitution ? « Le diagnostic et l'analyse d'il y a 13 ans ne peuvent pas être les mêmes en 2015, d'autant plus que le Congo sortait d'une crise profonde. Aujourd'hui, la situation du pays appelle à un approfondissement des acquis tels la paix, la sécurité, la cohésion nationale... Dans cette perspective, le parti du Centre n'a pas hésité une seconde à répondre présent aux consultations voulues par le chef de l'État. Nous sommes sortis de la réception avec l'intime conviction que nos propositions pour de nouveaux axes de travail pour un Congo nouveau seront prises en compte », a confié le chargé des Affaires internationales et coopération décentralisée de l'UCR.

Marie Alfred Ngoma



Roger Ndokolo lors de la réception de l'UCR au Palais du Peuple /Crédit photo : Chebel Alphonse Salvator Tsatou

ENVIRONNEMENT

Le Congo actualise son plan national de la convention de Stockholm

En prélude à l'adoption de ce document, le directeur de cabinet du ministère du Tourisme et de l'environnement, Léonard Niéré, a ouvert, le 23 juin à Brazzaville, un atelier de validation du plan national de mise en œuvre de la convention de Stockholm sur les Polluants organiques persistants (pop).

L'atelier fait suite à un accord de financement que le Congo vient de conclure avec l'organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi) afin de réaliser le projet : activités habilitantes visant à examiner et à actualiser le plan national.

En définitif, les polluants organiques persistants sont des substances chimiques qui possèdent certaines propriétés toxiques et qui, contrairement à d'autres polluants, résistent à la dégradation. Les POP sont particulièrement nocifs pour la santé humaine et pour l'environnement. Ils s'accumulent dans les organismes vivants, sont propagés par l'air, par l'eau et par les espèces migratrices, et s'accumulent dans les écosystèmes terrestres et aquatiques. La pollution occasionnée par les POP est un problème transfrontalier qui rend l'action au niveau international indispensable.

Ainsi donc, le plan national de la convention de Stockholm, qui est à actualiser, a pour objectif de limiter la pollution par les Polluants organiques persistants (POP). Il va définir les substances concernées ainsi que les règles relatives à la production, l'importation et l'exportation de ces substances.

« Nous recommandons : la facilitation d'accès des équipes d'enquête aux sociétés privées notamment pétrolières, l'analyse physicochimique performante du Spfo et de ses dérivés, la dynamisation du conseil supérieur de l'environnement ainsi que du comité national de gestion des pesticides », a rappelé Léonard Niéré.

Bien avant cette séance de travail, le gouvernement avait validé un rapport d'inventaire des Pop et défini les priorités pour la gestion rationnelle des produits chimiques. Cette fois-ci au cours de cette réunion, les consultants aux inventaires des Pop, les représentants des administrations et ceux des organisations de la société civile vont tableter sur : la formation sur les effets des Pop, la création d'un laboratoire d'analyse des produits chimiques, l'élimination des sites contaminés, la promotion des alternatives aux Pop, la création des décharges contrôlées, l'élimination des déchets biomédicaux, la création d'un système d'information sur les produits chimiques, la mise en place d'un mécanisme de dialogue multi-acteurs, la révision du cadre juridique national sur la gestion des Pop ainsi que le

recyclage des capacités matérielles et humaines.

Très récemment, le Congo a promulgué la loi sur la protection de l'environnement ainsi que les lois sectorielles. Des textes réglementaires traitant des questions de l'environnement ont été aussi publiés. Toutefois, il se pose un problème de recyclage des acteurs pour la pertinence de la sécurité chimique ainsi qu'un manque des fonds aidant à atteindre les objectifs assignés par le pays.

Rappelons qu'il y a peu de temps passé que les députés congolais avaient adopté un projet de loi autorisant la ratification de la Convention de Stockholm sur les Polluants organiques persistants. D'ici 2025, les parties signataires de la Convention devront identifier, étiqueter et éliminer les équipements contenant des PCB et assurer une gestion écologiquement rationnelle des déchets. Pour aider les pays en voie de développement à mettre en œuvre cette convention, les gouvernements des parties ont mis en place un fonds dénommé Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Adoptée et ouverte à la signature les 22 et 23 mai 2001 à Stockholm en Suède, cette convention a été déjà ratifiée par 135 pays. Elle est entrée en vigueur depuis le 17 mai 2004. La mise en œuvre effective de ce traité va permettre au Congo de bénéficier de l'expertise internationale.

Fortuné Ibara

JUSTICE

Audience annoncée d'un présumé délinquant faunique à Brazzaville



Ces bijoux en ivoire ont fait l'objet d'une interpellation (Adiac)

Le parquet de Brazzaville va auditionner, le 2 juillet prochain, papa Jean Cissé, un présumé délinquant faunique de nationalité sénégalaise, interpellé pour achat et vente des bijoux d'ivoires.

Selon le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (Palf) : « il a acheté lesdits bijoux d'ivoire au marché du plateau ville. C'est au même endroit où il a été arrêté en train de les revendre le 01 Juin 2015 ».

La même source indique que, le 18 juin dernier, une audience de papa Jean Cissé avait déjà eu lieu à Brazzaville pour le même motif. Le criminel avait alors sollicité une liberté provisoire, que le parquet ne lui a pas accordée.

Pour un tel crime, le présumé délinquant faunique risque une peine allant jusqu'à cinq ans de prison ferme, et des amendes allant de 500.000 FCFA à 5 millions FCFA en application de la loi n° 37-2008.

F.I.

IN MEMORIUM

26 juin 1986 - 26 juin 2015, voici 29 ans que Dieu rappellera son serviteur Ibomba Joseph dit Mokili Makambo.

En ce jour d'anniversaire la veuve, ces enfants, petits fils et arrière petits fils prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Ils remercient de ce fait l'association Etouri Ikanga Etouris.

Les messes seront dites selon le programme ci-après :

-Vendredi 26 juin à 6h 15 dans les paroisses : sainte marie de Ouenzé, Fatima, Sainte Anne, Saint-Esprit de Mougali, Saint Jean-Baptiste, Saint Grégoire, Saint Jules, Saint Joseph, Jésus ressuscité.

-Dimanche 28 juin à 10h00 à Sainte Marie, suivi d'un apéritif.



NÉCROLOGIE

Anguios Nganguia Engambé, président du Parti pour l'action de la République MA (P.A.R) ; les familles Engambé et Nkou informent les parents, amis et connaissances, que le programme des obsèques de leurs regrettées sœurs et filles : Engambé Claudelle Virginie, décédée le 6 juin 2015 à Paris en France et NKou China, décédée le 11 juin 2015 à Brazzaville se déroulera comme suit :

Mercredi 24 juin 2015 : arrivée de la dépouille mortelle par le vol régulier d'Air France à l'aéroport international de Maya-Maya à 17h 25 min, suivi du dépôt de ladite dépouille à la morgue municipale de Brazzaville ;

Samedi 27 juin 2015 à 8H30 : levée des deux corps à la morgue municipale de Brazzaville.

10h00 : arrivée et exposition des corps au domicile familial, sis au n° 130, rue Loukolélé à Talangai, Brazzaville.

11h00 : recueillement

12h00 : départ des dépouilles pour le cimetière privé BOUKA VIP

14h00 : retour au domicile familial et fin de cérémonie



OFFRE

VENTE DE PARCELLE ET LOCATION DE RESIDENCE

* PARCELLE A VENDRE AVEC MAISONS

99, RUE OSSELE MOUNGALI BRAZZAVILLE, VERS LE MARCHÉ

* RESIDENCE A LOUER :

QUARTIER SANS FILS COMPORTANT :
IMMEUBLES AVEC 5 APPARTEMENTS

CHAQUE APPARTEMENT COMPREND :

CHAMBRES + SALON + CUISINE
+ 2 SALLES DE BAIN

* CONTACT :

01 201 96 90

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« En démocratie, les pauvres sont rois parce qu'ils sont en plus grand nombre, et parce que la volonté du plus grand nombre a force de loi. »

Aristote, cité dans *Le Monde diplomatique*, août 2004

« Nul n'a le monopole de la politique ».

Jean-Baptiste Natam, écrivain et diplomate, précédemment directeur de cabinet de la présidente de l'Union africaine, *Le Pays* du 15 juin 2015

« Le courage s'est de s'attaquer aux forts. [...] Or le fort aujourd'hui en Europe, c'est l'Allemagne. [...] Aujourd'hui, la France en Europe, c'est la femme battue du couple qui, en même temps, délaisse ses propres enfants. »

Pascal Cherki, député de Paris, membre du bureau national du PS, *RFI*, 17 juin 2015.

« L'Europe n'est pas faite pour se réduire mais pour s'étendre. »

Michel Sapin, ministre français des Finances et des Comptes publics, *RFI*, 22 juin 2015.

« Une pensée n'est pas belle si elle est fautive malgré la finesse de sa construction, quels que soient les charmes de ses énoncés et les subtilités de ses contours. »

Roland Castro, architecte et urbaniste, *Nouvel Observateur*, 1er février 2015

PROJET LISUNGI II

Le paiement des ménages pauvres démarre le 7 juillet

Cent-vingt jeunes, hommes et dames, ont démarré, le 24 juin, une formation spéciale pour mieux préparer les premiers paiements de ces ménages pauvres, préalablement identifiés. Pendant trois jours, ces jeunes apprendront des techniques de collectes des dernières données auprès de ces ménages ciblés.

Après avoir assimilé ces techniques de base, ces apprenants descendront samedi prochain

sur le terrain, en vue d'amorcer la collecte des dernières données auprès des ménages jugés pauvres, identifiés auparavant par les communautés communautaires. Les données issues de cette phase de collecte, seront confrontées avec celles retenues en amont par les communautés communautaires afin de déterminer les vrais foyers pauvres, devant bénéficier de l'aide du projet Lisungi. « Une fois que ces données sont collec-

tées, nous allons, ensemble avec les communautés, sélectionner les véritables bénéficiaires afin de les transmettre, d'ici là, aux ménages pauvres », précise Christophe Massamba, ingénieur statisticien à l'Institut national des statistiques, qui a lancé la formation. Trois catégories de foyers pauvres seront pris en compte dans le cadre de cette aide Lisungi. Il s'agit des ménages très pauvres, les ménages pauvres et moins pauvres. Ces foyers avérés pauvres ou très pauvres, bénéficieront, de la part dudit projet, cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque Mondiale, d'un certain nombre de faveurs. « Il s'agit d'une prise en charge qui peut porter sur le soutien de la scolarité des enfants. Si vous avez des enfants, et que l'Etat prends l'engagement de les payer par mois c'est quand même quelque chose de bien, lorsqu'on sait qu'il est parfois difficile de payer la scolarité des enfants », a renchéri Christophe Massamba.

Firmin Oyé



Une vue des participants lors du lancement de la formation

DIALOGUE NATIONALE

La Caresco échange avec les organisations de la société civile

La Coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo (Caresco) dirigée par Bernard Yves Mahoungou Massila a entamé, le 23 juin à Brazzaville, une série d'échanges avec les organisations affiliées pour discuter sur les questions liées au maintien de la paix.

Au cours de ces rencontres, les dirigeants de la Caresco procèdent à la mise en place des comités de médiation et d'un front uni des organisations de la société civile.

Ces échanges visent à recueillir les points de vue des différentes plateformes des organisations de la société civile. Cette initiative avait été prise lors de la récente session du comité de ladite organisation.

« Nous sommes venues échanger avec la Caresco qui, a voulu consulter les plateformes associatives, à l'issue des consultations organisées par le président de la République. Il est question de faire une petite évaluation. Nous avons aussi

discuté sur la création d'un comité de médiation et d'un deuxième projet relatif à la mise en place d'un front uni pour des questions d'intérêt général et hautement supérieur », a expliqué William Bouaka, membre de Consensus 2016, une plateforme de la société civile.

Rappelons que la Caresco est l'une des plateformes de la société civile congolaise. Elle compte à ce jour plusieurs centaines d'organisations affiliées.

Fortuné Ibara

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Massamba Suprien Alpha, j'aimerais être appelé désormais **Malpha Cyprien Alpha**.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org



Une expertise à votre portée

INTITULE DE LA FORMATION

Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)

Comment prospecter efficacement et gagner de nouveaux clients ?

La fiscalité du patrimoine : perfectionnement

La satisfaction client et l'exploitation des réclamations

DUREE

5 jours

3 jours

3 jours

3 jours

PERIODE

1 au 5 juin 2015

9 au 11 juin 2015

14 au 18 juin 2015

23 au 25 juin 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

COOPÉRATION CONGO-FRANCE

Une convention pour booster la Gendarmerie nationale

Charles Richard Mondjo, ministre congolais chargé de la Défense nationale et Jean Pierre Vidon représentant le gouvernement français ont signé, le 24 juin à Brazzaville, une convention de partenariat liant la République du Congo et la République française dans le cadre d'un appui à la sécurité intérieure.

L'objet de cette convention est d'accompagner la montée en puissance de la gendarmerie nationale. Il s'agira en effet de formaliser un travail de terrain et d'état-major entre les deux parties. Ce partenariat conclu consistera particulièrement à identifier les axes d'efforts prioritaires en tenant compte des besoins précis de la gendarmerie nationale de la République du Congo.

La visite de travail effectuée en France par le général Paul Victor Moigny en novembre

de l'année dernière avait permis de faire un point complet avec la direction générale de la gendarmerie nationale française, et ainsi, de peaufiner cette convention de partenariat dont l'aboutissement confirme la dynamique d'un appui de la France à la montée de la puissance de la gendarmerie du Congo.

Il s'agit d'une convention ambitieuse avec beaucoup de challenges et de défis, comme l'a déclaré l'attaché à la sécurité intérieure près l'ambas-

sade de France au Congo, le commissaire divisionnaire Michel Paris. « La France ne diminue pas son appui. En matière d'expertise et de dynamisme, par rapport à l'ambition du général Moigny, la France est toujours présente. En revanche, en matière budgétaire, il y a beaucoup de théâtres internationaux où la France s'engage. Effectivement on ne peut pas non plus s'investir partout en terme de budget ; heureusement que le Congo participe aussi ; puisqu'il relève ce défi », a signifié Michel Paris, à l'issue de cette cérémonie, ajoutant que ce qui sera perceptible à court et moyen terme, c'est



L'échange de parapheurs

notamment l'aide du conseiller technique dans la création d'un GIGN et dans le recrutement, dans le soutien pédagogique ; spécialement par l'Ecole de la gendarmerie nationale pour le recrutement, de 1500 gendarmes. Ce qui représente à peu près 40%

l'existant. Ça ne s'est jamais vu qu'une force de gendarmerie explose de cette manière et augmente le nombre de ses effectifs en si peu de temps, « donc on va humblement et modestement apporter notre soutien », a-t-il conclu.

Guillaume Ondzé

SANTÉ

Le Centre national de la drépanocytose bientôt ouvert aux malades

Inauguré le 6 mai dernier, dans la foulée des festivités marquant le 30^e anniversaire de la Fondation Congo-Assistance, le Centre national de la drépanocytose, installé dans l'enceinte du CHU de Brazzaville, n'est pas encore opérationnel. Devant l'impatience des populations, le secrétaire général de la Fondation Congo-Assistance, Michel Mongo, a expliqué, le 22 juin, les raisons du retard constaté.

« Nous demandons aux populations de prendre leur mal en patience. Le centre existe. Il est là. Il reste la création officielle de ce centre par le biais de la loi qui est en discussion au Parlement. Une fois cette loi adoptée, le président de la République promulguera la loi portant création de ce centre », a expliqué Michel Mongo.

« Sachant le rôle que l'épouse du chef de l'État a joué pour la construction de ce centre, nous avons voulu marquer un repère symbolique à l'occasion du trentième anniversaire de la Fondation Congo-Assistance. Mais l'inauguration ne supposait pas l'ouverture du centre en lui-même, car il y a un certain nombre de préalables à remplir. Nous voulons que cet établissement puisse fonctionner avec un cadre juridique légal bien pré-

cis », a-t-il ajouté. Au cours d'une émission sur la santé, le directeur général des hôpitaux, le professeur Alexis Elira Dokekias a également expliqué que les activités vont démarrer progressivement et il va falloir que la population s'arme de patience.

« Il y avait un certain nombre de travaux de génie civil en finition, puis, nous lancerons quelques activités importantes qui démarrent par des consultations externes. Par la suite, il sera lancé une grande campagne de vaccination en faveur des enfants drépanocytaires », a-t-il fait savoir.

Du moins, le jour de l'inauguration de ce centre, les visiteurs ont pu constater l'installation des lits et de quelques matériels de première nécessité. En effet, l'inauguration du centre national de référence de la



La façade principale du centre

drépanocytose, dénommé « Maman Antoinette Sassou N'Gusso ». Ce centre est le résultat de l'aboutissement du travail de sensibilisation à la drépanocytose abattu par la fondation Congo assistance que dirige l'épouse du chef de l'État pendant plu-

sieurs années, en direction des autorités congolaises ainsi que de la communauté internationale. Ce combat a

missions, la coordination des activités de dépistage et de prise en charge de la drépanocytose ; la documentation

abouti à la reconnaissance de la drépanocytose comme priorité de santé publique au plan mondial et à la décision du gouvernement de doter le Congo d'un centre de prise en charge des personnes souffrant de la drépanocytose.

Le Centre a, entre autres

épidémiologique ainsi que la formation des spécialistes en hématologie et des diplômés spécialisés dans cette pandémie. Il est aussi destiné à la recherche fondamentale, en tant que clinique, et à la coordination des essais thérapeutiques.

Yvette Reine Nzaba



Assurances et Réassurances du Congo

Assurances

- Assurance Incendie
- Assurance Transport
- Assurance Multirisques Habitation
- Assurance Glaces Tempête
- Assurance Responsabilité Civile

Réassurances

- Assurance Combustion
- Assurance Inondation
- Assurance Voyage
- Assurance Énergie

Soyez rassurés avec nos services !!

Agence RDC : Avenue de la Liberté - Congo - Tél : (+242) 33 39 12 89 / 11 39 14 38
 Agence FR : 123, Avenue Turgot - France - Tél : (+33) 20 20 10 40 / 10 12 30
 Email : contact@arccongo.com - www.arccongo.com



Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

VEUVAGE AU CONGO

Les maltraitances des femmes persistent

Le traitement infligé à la veuve pendant le deuil ou après l'enterrement du conjoint porte atteinte à sa dignité et laisse des conséquences sur son intégrité physique, psychique, économiques et bien d'autres

Cette maltraitance a été dénoncée le 23 juin, lors de la causerie débat animée à l'occasion de la journée internationale de la veuve sur le thème: « Les rites de veuvage : redonner la dignité aux femmes », à l'Institut de jeunes sourds de Brazzaville.

La rencontre a été patronnée par la directrice de cabinet du ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Céline Tchissambou Bayonne. Elle a regroupé des veuves venues de tous les arrondissements de Brazzaville, les représentants des ministères, de la société civile et les chefs de quartier.

La communication sur le thème de la journée : « Les rites de veuvage : redonner la dignité aux femmes » a été faite par la psychologue-clinicienne, Alida Oket.

L'oratrice s'est focalisée sur l'étude menée sur la question du veuvage chez la femme

congolaise, cas des groupes ethniques Mbochi. Cette étude a été réalisée en 2013 dans les départements de Brazzaville et de la Cuvette (Oyo, Owando, Makoua).

D'après elle, les résultats ont montré que sur 50 femmes interrogées 46 affirment avoir subi des sévices corporels imposés par la belle famille. Sur le plan psychologique 45 ont été affectées. Concernant le volet économique et matériel, 13 sur 20 des veuves de Brazzaville ont été victimes des amendes imposées par la belle-famille.

Ces lourdes amendes variaient entre 100.000 et 300.000 FCFA. Cependant 7 sur 20 cas n'ont pas payé les amendes imposées par la belle-famille. Ces amendes infligées se différencient parfois d'un groupe ethnique à un autre. Par exemple, dans la Cuvette, elles varient entre 5000 et 10.000 FCFA.

Partout, ce phénomène perdure aussi par manque de

connaissance du droit de la femme. A Brazzaville et dans la Cuvette un échantillon de huit veuves sur 50 connaissent leur droit mais elles ont peur de s'exprimer devant la belle-famille pour de multiples raisons coutumières et ethniques.

D'une manière générale, elles évoquent la crainte de la sorcellerie, le sort de la malédiction, la menace de mort etc. « *pour éviter des conséquences néfastes des rites de veuvage, il devient urgent que tous se mobilisent pour barrer la voie aux défenseurs de ces rites car le code de la famille en son article 800 affirme que les rites coutumiers de deuil sont volontaires. Ils ne peuvent être imposés au veuf ou à la veuve* », a conclu Alida Oket.

Les veuves ont à leur tour partagé les persécutions qu'elles subissent lors de la mort de leur conjoint. D'après elles, les rites ancestraux observés dans différents groupes ethniques sont presque les mêmes. « *Ce sont les femmes qui pour la plupart sont au centre de ces pratiques dégradantes en-*

vers les veuves. Seule la lutte libère, nous allons continuer à nous battre », a indiqué une veuve qui a exprimé sa colère. Elles ont en outre, sollicité aux ministères des Affaires sociales, de la Justice, de l'Intérieur et de la Promotion de la femme de tout mettre en œuvre pour amplifier la protection et la défense des droits des plaignantes.

Au terme de la cérémonie, la directrice de cabinet, Céline Tchissambou Bayonne, a invité les femmes à assurer une bonne éducation de leurs enfants pour que ces pratiques deshumanisantes ne se répandent plus.

Les femmes protégées par un arsenal juridique

Au Congo, le gouvernement a rappelé le 23 juin, les droits de protection de la femme dans sa déclaration rendue publique par la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Emilienne Raoul à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la veuve.

Cette journée a été commémorée sur le thème « Les rites de veuvage : redonner la dignité aux femmes ». En effet, le gouvernement a informé le public que la loi interdit les sévices ou mauvais traitements infligés aux femmes à l'occasion des cérémonies de deuil. « *Au niveau international, la convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, au niveau de l'Union Africaine, les droits des femmes, au niveau national, le code de la famille congolaise notamment dans ses articles 800, 801 et 802 qui définissent le caractère volontaire des rites de deuil, l'interdiction de certains rites et le refus de s'y prêter* », a déclaré la ministre.

En rappel, la journée internationale de la veuve a été instituée en 2010 par l'Assemblée générale des Nations-unies, afin de donner une reconnaissance particulière à la situation des femmes après la disparition de leur conjoint.

Lydie Gisèle Oko

VIE SYNDICALE

La Confédération des retraités contractuels du Congo se dote d'un nouveau bureau

Suite à la défaillance du bureau exécutif fédéral dûment constatée dans le rapport de la Commission confédérale de contrôle et d'évaluation (CCCE) du 19 mai 2015, celle-ci a procédé à l'élection d'un autre bureau le 23 juin dans la salle polyvalente de la mairie de Ouénzé.

des solutions, la CCCE a trouvé opportun de faire recours au Conseil confédéral.

Après des débats houleux dans un climat empreint de franchise et de cordialité, un bureau exécutif fédéral de treize membres dirigé par Jules Mombounza et une commission confédérale de contrôle et d'évaluation présidée par Paul Atipo Ibara ont été élus.

cette intégration qui vient pour grossir les rangs des Associations qui composent la CRCC et ont marqué leur accord par acclamations.

Signalons que toutes les associations affiliées et signataires des statuts de la CRCC et celles qui ont adhéré à cette confédération figurent parmi les conseillers de la structure.

Interrogé à l'issue de cette session, le nouveau président du bureau exécutif a déclaré : « *La structure s'est assigné la mission d'améliorer les conditions de vie des retraités en passant par les institutions nationales et internationales. Autres missions : plaider auprès des pouvoirs publics la construction des maisons des retraités et de repos dans chaque département du Congo ; le recouvrement des 300 millions que l'Etat puissance publique nous doit (quinze trimestres d'arriérés) ; bénéficier des mêmes droits que les travailleurs en fonction, c'est-à-dire, de l'augmentation du point d'indice, et enfin, réhabiliter les centres médicaux à travers le pays* ». Notons que cette élection présidée par Jules Mombounza, président de la CCCE, a connu la présence de plusieurs conseillers et responsables au niveau de la base venus des différents départements du Congo.

Guillaume Ondzé



Jules Mombounza

La naissance d'une crise profonde due à la mauvaise interprétation des textes fondamentaux par le Bureau exécutif de l'organisation et la justification de la gestion d'un pactole de 6 millions de FCFA par l'ancien bureau constituent justement la suite logique de cette situation déplorable. Afin d'en apporter

Procédant à l'examen du rapport moral, les membres du Conseil confédéral ont, au terme des débats, adopté ledit rapport avec amendement. S'agissant du deuxième point relatif à l'examen de la demande d'adhésion à la Confédération des retraités contractuels du Congo (CRCC) introduite par l'UTRESPCAP, les participants se sont réjouis de

CEPE 2015

97.607 candidats inscrits dans tout le pays

Le directeur de cabinet du ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Brice Hilaire Ounounou, a visité le 23 juin, les centres d'examen du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) de Brazzaville.

L'objectif a été de se rendre compte du bon déroulement de l'examen et des conditions d'accueil des candidats.

Il était accompagné lors de cette visite du directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de la ville de Brazzaville, Jean Pierre Dongo-Moké et d'autres cadres et agents dudit ministère.

Au total, 97.607 candidats ont passé l'examen du CEPE sur l'ensemble du territoire national. Brazzaville, seul compte 34.799 candidats répartis dans 79 centres.

L'examen s'est déroulé en une seule journée. Les candidats ont planché sur les épreuves de mathématiques, dictée et questions, expression écrite, calcul mental, questions de cours et arts plastiques.

La ronde faite par la délégation a concerné les centres d'examen du complexe scolaire Père Lucien Yhuel à Makélékélé, le centre Joseph Nkéoua à Bacongo et l'école spéciale de Mougali à Brazzaville. Dans ces différents centres, tous les candidats ont répondu présents à l'appel.

Par contre, au centre de l'école Soprogé à Moukondo sur 392 candidats inscrits, dix-huit ont été absents. L'établissement Bernadette Bayonne à Kombo avait deux centres. Le premier a fait le plein de tous ces 449 candidats inscrits, alors que le deuxième a accusé quinze absents sur le 589 candidats attendus, sans compter les deux élèves qui ont été signalés comme étant égarés.

Au terme de la visite, le directeur de cabinet, Brice Hilaire Ounounou s'est dit satisfait du déroulement de l'examen. « *Partout où nous sommes passés toutes les conditions ont été réunies. Les élèves composent dans la sérénité, les services de sécurité sont bien présents. Il est très difficile de déterminer les causes d'absentéisme de certains candidats. Notre souhait a été de voir l'enfant inscrit passé son examen pour réussir* ».

L.G.O.

JUSTICE INTERNATIONALE

L'Afrique du Sud veut résilier son contrat avec la CPI

Au cours d'un débat parlementaire ce mardi 23 juin, le vice-ministre sud-africain des affaires traditionnelles, Obed Bapela, a fait savoir que son pays pourrait quitter la Cour pénale internationale (CPI), si cette dernière n'adopte pas ses recommandations.

« L'ANC se réserve le droit de présenter ses réformes et si elles ne sont pas acceptées nous n'aurons pas d'autre choix que de reconsidérer notre adhésion à la CPI », s'est adressé mardi dernier aux parlementaires sud-africains Obed Bapela. Ce débat sur la compétence de la CPI, intervient quelques jours seulement après la non-application d'un mandat d'arrêt émis par la procureure Fatou Bensouda contre le président soudanais, Omar el-Béchir.

Pretoria tout comme l'Union africaine (UA), reproche à l'institution judiciaire internationale de ne viser que les dirigeants africains. En plus, le gouvernement sud-africain dénonce le fait que la CPI refusant de poursuivre des dirigeants occidentaux qui ont pourtant commis des crimes graves au cours de ces dernières années, a perdu toute sa crédibilité. Obed Bapela rejette toute responsabilité de son pays notamment en ce qui concerne le cas Omar el-Béchir. Pour le membre du gouvernement, Pretoria ne fait qu'obéir aux exigences des Etats-membres de l'UA. « Nous n'allons pas utiliser l'UA comme une plate-forme pour arrêter des dirigeants, cela n'arrivera jamais », a indiqué Obed Bapela.

L'opposition se dit déçue...

Le président ivoirien Alassane Ouattara a évoqué le sujet lors de sa récente visite à Paris. D'après Ouattara, arrêter le chef de l'Etat soudanais était quelque peu transgresser le principe de l'UA: « Vous savez que le sommet se tenant à Johannesburg, nous sommes en fait sur le territoire de l'Union africaine, donc les choses sont entre les mains de l'UA et je comprends que c'est ce qui a motivé la décision des autorités politiques », a expliqué à la presse le 16 juin dernier l'Ivoirien Alassane Ouattara.

De son côté, l'opposition au parlement accuse dans cette affaire le gouvernement d'avoir violé la Constitution sud-africaine. « Le gouvernement du président Jacob Zuma a commis un crime en permettant à un homme recherché d'échapper à la loi », a critiqué Stevens Mokgalapa, responsable des Affaires internationales au sein de l'Alliance démocratique, un parti de l'opposition. En rappel, en marge du dernier sommet des chefs de l'UA, la justice sud-africaine avait interdit au dirigeant soudanais de quitter le territoire, le temps pour les juges d'examiner le mandat d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI). Mais l'exécutif sud-africain a botté en touche l'ordre des magistrats.

Fiacre Kombo

BURUNDI

L'UE envisage des sanctions contre les auteurs de violences

Dans le but de trouver une solution à la crise burundaise, les ministères des Affaires étrangères de l'Union Européenne se sont réunis le 22 juin au Luxembourg. Ils se sont penchés sur la détérioration de la situation sécuritaire et économique de ce pays.

La rencontre s'inscrivait dans le cadre des efforts que ne cesse de déployer la communauté internationale pour aider les différentes parties au conflit - le pouvoir et l'opposition -, à trouver une issue politique à l'actuelle crise. En guise de mesure prise, L'UE a menacé de sanctions les auteurs des violences au Burundi et leurs commanditaires qui s'emploieraient à entraver la paix. L'organisation européenne envisage notamment la mise en place de sanctions à l'encontre de ceux qui compromettraient l'initiative de recherche d'une issue politique ou, éventuellement, commettraient des atteintes aux droits de l'Homme. Pour ce faire, il a été demandé à Federica Mogherini, chef de la diplomatie européenne, de réfléchir pour mettre en place des sanctions qui seront imposées aux contrevenants.

L'impasse politique actuelle qui risque d'embraser la sous-région déjà fragilisée par les conflits, a engendré des conséquences qu'en-

duire la population burundaise, selon des diplomates européens. Ce qui a amené ces derniers à exprimer leur vive préoccupation concernant l'attitude répressive des forces de sécurité et la milice Imbonerakure pro-gouvernementale, lesquelles continuent de semer la terreur et la désolation à l'encontre des membres de l'opposition et des civils tant à Bujumbura la capitale que dans d'autres villes du pays.

L'UE a invité les acteurs politiques burundais à renouer avec le dialogue afin de résoudre les différents points de désaccords qui les empêchent d'avancer. Elle a par ailleurs demandé à l'Union Africaine et la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est, impliquées dans la résolution politique de la crise, à jouer pleinement leur médiation afin de réunir les conditions favorables à la tenue des élections au Burundi.

En dépit d'une pression exercée par la communauté inter-

nationale, le régime de Pierre Nkurunziza refuse de reporter les élections générales. Elles sont fixées respectivement pour le 29 juin prochain en ce qui concerne les législatives et le 15 juillet pour ce qui est de la présidentielle. Le Burundi, rappelons-le, est depuis le mois d'avril dernier en proie à une crise politique née de la candidature contestée du président Pierre Nkurunziza à un 3e mandat. L'opposition burundaise, estimant qu'une troisième candidature du président sortant est anticonstitutionnelle, avait appelé à manifester de manière discontinue contre le régime, provoquant une vague de violence et de répression de la part des autorités contre les manifestants. La situation s'est davantage compliquée suite à la tentative de coup d'Etat manqué du 13 mai, dirigé par le général Godefroid Niyombaré, un ancien compagnon d'armes de l'actuel président burundais. Selon des sources concordantes, les forces de l'ordre ont même tiré à balles réelles sur des manifestants alors que des atteintes aux libertés et aux droits de l'homme s'intensifient dans le pays.

Nestor N'Gampoula

Votre voiture mérite la plus belle des robes !

OFFRE PROMOTIONNELLE

Peinture complète sur tout type de véhicule

15 Juin au 15 Sept 2015

DEVIS GRATUIT



CFAG MOTORS CONGO

POINTE-NOIRE
13 Rue Côte Matève
+242 05 550 6363
+242 05 313 2997

BRAZZAVILLE
Bld Denis Sassou Nguesso
+242 06 938 7898
+242 05 313 2998

NOUVEAU AUTOCOLOR

IMMIGRATION

L'Europe sort canons, drones et sous-marins

L'Union européenne a décidé lundi le déploiement d'une opération navale en Méditerranée. Objectifs : frapper les passeurs. Et freiner les migrations.

Les vingt-huit pays de l'Union européenne tournaient autour de la manière radicale de freiner les vagues de migrants provenant surtout des côtes libyennes. Lundi, ils sont passés à l'action. Réunis à Luxembourg, les ministres des Affaires étrangères ont décidé de déployer les gros moyens pour endiguer les flux, dont surtout l'Italie et la Grèce supportaient seules le plus gros poids dans un problème pourtant européen. Ces derniers jours, les images des migrants rejetés de partout et bloqués à Vintimille pour les empêcher d'entrer en France donnaient le spectacle désolant d'une Europe se barricadant. Une Europe « égoïste » condamnée par le pape au Vatican. « *Je vous le dis clairement, les cibles ne sont pas les migrants, mais ceux qui gagnent de l'argent sur leurs vies et, trop souvent, sur leurs morts* », a-t-il déclaré. La commissaire européenne des Affaires étrangères, l'Italienne Federica Mogherini, a tenu à y mettre les formes. « *Cette première phase de l'opération commencera à être mise en œuvre dans les jours à venir, avec un recueil d'informations et des patrouilles en haute mer pour aider à*



Des militaires scrutent l'horizon à bord du bateau belge Godetia, le 18 juin 2015. AFP photo/Giucosentino

la détection de réseaux de passeurs », a-t-elle dit. Il n'empêche que les organisations humanitaires et une partie de la conscience morale européenne ne cachent pas leur malaise devant une opération censée frapper les bateaux, pas les occupants; les commanditaires, pas leurs victimes. Illustration de la complexité du proces-

sus en marche, dimanche un navire a été la cible de tirs en haute mer. Un survivant ghanéen accuse la ma-

est dirigée par l'amiral italien Enrico Credendino ; elle est basée à Rome. Son navire de commandement

nante. Elle est sans doute à la hauteur de l'enjeu.

Navfor Med, ce sont en effet cinq navires de guerre, deux sous-marins, trois avions patrouilleurs maritimes, deux drones et trois hélicoptères, rien que ça ! C'est en tout cas ainsi que l'Europe entend répondre à la succession des morts en Méditerranée. Le 19 avril dernier, un chalutier avait coulé près des côtes italiennes : 700 de ses 900 occupants gisent toujours par le fond, prisonniers dans les cales de leur embarcation sans qu'on sache avec certitude de quels pays ils provenaient !

Mme Federica Mogherini a estimé qu'« *il fallait une réponse européenne* », à de tels drames dont on ne veut plus la répétition. Mais il fallait aussi, et sans doute surtout, prendre la mesure de la menace de l'organisation terroriste État islamique qui a promis de lancer, précisément, des vagues de migrants à l'assaut de « *l'Europe des croisés* ». « *C'est le commencement, la mise en place d'une série de mesures qui nous permettront d'interrompre, de détruire le business des passeurs, de travailler avec les pays en amont, pour essayer d'arrêter les pressions qui poussent ces vagues de migrants vers l'Europe* », a indiqué le Britannique Philip Hammond. La suite est donc à venir.

Lucien Mpama

rine libyenne qui aurait tiré sur eux après leur avoir demandé de l'argent. Celle-ci dément. Seules certitudes : un mort par balle (qu'on continue de rechercher) et ce blessé ghanéen sauvé de la mort.

Baptisée EU Navfor Med et forte d'un millier d'hommes, l'opération navale européenne en Méditerranée

sera le porte-avions italien Le Cavour. Doté d'un hôpital, ce navire s'est illustré il y a deux ans dans un tour des ports d'Afrique, où il a soigné gratuitement, opérant et offrant des examens médicaux poussés dans un concept typiquement italien de déplacer l'hôpital vers les malades, pas l'inverse. L'opération s'annonce impression-

COMMUNIQUÉ

L'association Enfants du Congo - Enfants du Monde inaugurera les premières Marelles Alphabet Africa en France, le lundi 29 juin 2015 à 15 heures à l'École maternelle Alphonse Daudet et à l'École Primaire Marie Curie, 6 allée des Sophoras et à Montpellier.

Cette marelle de 26 lettres, inventée par l'artiste franco-congolais Jean-Paul Wabotai en collaboration avec Isabel Colomer, Graphiste-Illustratrice, est dédiée à l'apprentissage ludique et informel de l'alphabet qui est la clé de l'éducation.

Cette Marelle, inédite à ce jour en Europe, est née en septembre 2014 au Congo Brazzaville, pays pilote, pendant le lancement du premier Festival Alphabet Africa. Ceci, grâce à nos partenaires : Monsieur Jean-Paul Pigasse et Les Dépêches de Brazzaville.

Notre objectif est d'apporter une contribution dans le développement de l'alphabétisation avec un outil pédagogique ludique, avec un impact rapide, visible et intemporel.

« L'avenir que nous voulons commence avec l'alphabet », dit Irina Bokova - Directrice générale de l'Unesco -

Contacts :

Madame Poveda | Directrice de l'Ecole

Maternelle Alphonse Daudet | Tél : 04 67 42 42 84

Monsieur Lopez | Directeur de l'École Primaire Marie Curie | Tél : 04 67 42 52 54

Jean Paul Wabotai | Tél : 06 61 63 29 531

wabotai2@hotmail.com

www.alphabetafrica.jimdo.com

PARTENARIAT

L'Union européenne octroie 350 millions d'euros à l'Afrique centrale

Selon le commissaire européen chargé de la coopération internationale et du développement, Neven Mimica, l'enveloppe remise ce mercredi 24 juin, vise à favoriser le programme d'intégrations en Afrique centrale d'ici à 2020.

Le onzième Fonds européens de développement (FED) s'inscrit dans le cadre du programme indicatif régional (PIR) destiné aux pays-membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Ceeac). « *L'intégration régionale n'est viable que si elle vient de l'intérieur. Elle constitue un moyen d'atteindre les objectifs stratégiques définis dans l'accord de Cotonou et de s'appuyer sur les avancées qui ont déjà été réalisées par la Ceeac et la Cemac dans les domaines de l'intégration économique et monétaire, de la paix et de la sécurité, des infrastructures et de l'environnement et des ressources naturelles.* », a indiqué le commissaire européen.

D'après le cahier de charges de ce partenariat Europe/Afrique centrale, l'enveloppe sera répartie en chapitres selon les volets d'activités : « *L'intégration économique et le commerce au niveau régional (211 millions d'euros, dont 135 millions qui transiteront par le Fonds fiduciaire pour les infrastructures) et le développement durable des ressources naturelles et de la biodiversité (88 millions d'euros)* », précise le document. Cependant, le secteur de « *l'intégration et la coopération politiques dans le domaine de la paix et de la sécurité ne reçoit que 43 millions d'euros* », dès lorsqu'on sait que la région Afrique centrale fait aujourd'hui face à de nombreux défis sécu-

ritaires. En effet, ce montant permettra de soutenir le processus de paix en Centrafrique, de contribuer au budget de lutte contre la secte nigérienne Boko Haram, la crise au Burundi notamment. Pour cela, souligne les partenaires de l'UE, « *un montant supplémentaire de 8 millions d'euros est prévu pour l'assistance à la coopération technique et aux ordonnateurs régionaux* ».

La cérémonie de signature de cette subvention qui s'est déroulée mercredi à Bruxelles en Belgique, a vu la participation de plusieurs responsables de l'organisation sous-régionale notamment du secrétaire général de la Ceeac, du président de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), ainsi que des ministres représentant des États.

Fiacre Kombo

L'ONU lance une enquête sur la gestion des viols présumés des enfants par des soldats français

Après de vives critiques pour leur lenteur à réagir dans l'affaire des 14 soldats français accusés d'abus sexuels sur des enfants, l'ONU a nommé, le 22 juin, une magistrate canadienne, à la tête de la Commission indépendante chargée d'enquêter sur la façon dont les Nations unies ont géré l'affaire d'agressions sexuelles présumées d'enfants par des soldats français et africains en Centrafrique.

La commission est présidée par Marie Deschamps, ancienne juge à la Cour suprême du Canada, et épaulée par Hassan Jallow de Gambie, procureur du Tribunal international pour le Rwanda, et Yasmin Sook, directrice de la Fondation pour les droits de l'Homme en Afrique du Sud.

Marie Deschamps et son équipe auront libre accès aux documents et au personnel de l'ONU, et des personnes qui accepteront de témoigner - elles seront protégées des représailles -, a indiqué le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric qui les encourage à contacter

les experts directement. La commission démarrera son travail en juillet, et espère rendre ses conclusions dans un délai de 10 semaines.

La commission a pour mission « de passer au crible la réponse de l'ONU aux accusations d'exploitation et d'abus sexuels par des forces militaires étrangères non placées sous le commandement de l'ONU, et d'évaluer la validité des procédures en vigueur », pour ce genre d'affaires, indique un communiqué.

Les Nations unies ont été vivement critiquées pour leur lenteur à répondre à des allégations d'abus sexuels très graves commis sur des enfants centrafricains entre décembre 2013 et juin 2014, bafouant les droits des enfants. Ces accusations visent 14 soldats français. L'ONU est aussi accusée d'avoir sanctionné le fonctionnaire qui avait transmis délibérément un rapport aux autorités françaises pour les alerter.

Agés de 8 à 13 ans, les enfants centrafricains auraient

également subi des viols des soldats tchadiens et équato-guinéens. Un rapport interne de l'ONU met également en cause des Casques bleus pour avoir échangé de l'argent ou des téléphones contre des faveurs sexuelles de femmes en Haïti et au Liberia.

Les Nations unies avaient été vivement critiquées pour leur lenteur à réagir dans l'affaire des 14 soldats français accusés d'abus sexuels sur des enfants.

Noël Ndong

BANGUI

Le cri d'alarme du PAM

Le Programme alimentaire mondial (PAM) déplore un déficit de financement et appelle les bailleurs à lui verser 90 millions de dollars.

Selon la chargée de Communication de cette agence onusienne, Sayaka Sato, le fonds demandé permettra de poursuivre la distribution d'aide aux personnes démunies jusqu'à la fin de l'année. Le PAM est en détresse. Un financement de 90 millions de dollars est sollicité pour couvrir l'assistance pour

les six prochains derniers mois. « En 2015, le PAM et ses partenaires prévoient d'aider 1,2 million de personnes dans les zones les plus touchées. Cependant, alors que seulement un tiers des besoins sont couverts, le PAM est confronté à un déficit de financement grave et a besoin de toute urgence de 90 millions de dollars afin de pouvoir continuer à fournir une aide vitale aux personnes démunies jusqu'à la fin de l'année », déclare le PAM.

D'après Sayaka Sato, « nous dépendons et fonctionnons sur des contributions généreuses des bailleurs. Nous sollicitons actuellement ce fonds pour continuer à aider les déplacés et les réfugiés qui se comptent encore par dizaine dans le pays et à l'extérieur. Nous sommes à un moment très critique ». On estime à environ un demi-million de centrafricains assistés par le PAM depuis la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays.

Difficile passage de la TVCA analogique au numérique

La télévision centrafricaine, (TVCA) manque de personnel et de matériel nécessaires pour passer de l'analogie au numérique. Une difficulté relevée par le directeur général de cette institution, David Dote-Koimara.

« Pour passer de l'analogie à la numérique, il faut beaucoup d'efforts techniques et technologiques, le pays ne dispose pas de moyens pour cette révolution », a-t-il expliqué. Le responsable du média public a pourtant énuméré les avantages de ce changement qui peuvent découler du passage au numérique, « les téléspectateurs

pourront avoir une meilleure qualité d'images au niveau de leurs postes téléviseurs et avec ce système, le délai d'exécution du travail sera raccourci ».

En réponse à l'inquiétude des téléspectateurs sur un éventuel changement des postes téléviseurs, le directeur de la TVCA rassure que « la majorité du travail sera fait au niveau de la station. S'il y a des changements, des bandes annonces seront faites pour informer le public, qui ne doit pas s'inquiéter, car les postes récepteurs ne vont pas être changés ».

Les négociations avec les partenaires sont en cours pour

l'acquisition des moyens nécessaires, d'après la même source.

« Le ministère de la Communication a entrepris des négociations avec les partenaires pour que dans les années à venir, nous balancions à la numérique », a précisé le directeur de la TVCA. C'est lors d'une réunion internationale de la télécommunication, qui s'est tenue à Genève, il y a quelques semaines, que la décision d'arrêter toutes les diffusions en analogie a été prise. La Télévision centrafricaine créée en février 1974, est l'une des rares à continuer avec l'analogie aujourd'hui.

ANNONCE

Une organisation Internationale recherche des villas ou Duplex à louer très modernes(avec ou sans piscine) situées de préférence dans un rayon de 1,5 km de la maternité Blanche Gomez.

Lesdites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards y compris :

- De l'espace pour un générateur et pour un vehicule
- De l'espace pour une guérite de sécurité
- Une cour assez grande
- Un parking auto interne et externe
- Une bâche à eau
- Un mur de clôture de 3m de hauteur
- Grille de sécurité au niveau de toutes les ouvertures (portes et fenêtres à la rez-de-chaussée).
- Une salle à manger très vaste
- Un grand salon
- Une cuisine vaste et moderne
- Prix : de 3.000.000 FCFA à 7.000.000 FCFA

Pour les plus amples renseignements, veuillez appeler aux numéros :

05 563 3310/05 563 3319

Levée partielle de l'embargo sur l'exportation du diamant

Un sommet du processus de Kimberley s'est ouvert ce mardi 23 juin à Luanda, en Angola. Le cas centrafricain est à l'ordre du jour pour la levée partielle de l'embargo qui pèse sur l'exportation du diamant depuis le 10 avril 2013.

Plus de trente pays prennent part à cette intersession du processus de Kimberley. Le ministre angolais des Mines a expliqué la philosophie de son pays quant à la gestion des ressources naturelles : « le pétrole et le diamant ont fortement contribué à la construction de l'Angola », a dit le ministre.

Les intervenants se sont appesantis sur le cas de la République centrafricaine, en plaidant en faveur de la levée partielle auprès du Conseil mondial de diamant(CMD). La coalition de la société civile a, quant à elle, fait état des défis de diamants, des conflits et de la contrebande. « Il est souhaité que l'on fasse une analyse des diamants provenant de l'Est et de l'Ouest de la Centrafrique avant la levée de cette sanction », insistent certains intervenants.

La partie centrafricaine a préparé ses défenses depuis Bangui, ce qui a permis d'engager des pourparlers tous azimuts afin de pouvoir lever la sanction sur l'exportation du diamant centrafricain. « Lundi dernier, le ministre des Mines, Joseph Agbo et sa suite ont eu des rencontres bilatérales avec l'Union européenne, les USA et le CMD », confie un membre de la délégation. Selon la source, des débats directs, ouverts et contradictoires ont donné l'occasion à Bangui de convaincre ses interlocuteurs sur la nécessité de lever cette fameuse sanction. « Avec l'Union européenne tout comme les USA et le CMD, les discussions ont tourné autour des progrès et mesures mises en place par la RCA. Si l'UE et le CMD s'accordent pour un soutien à notre pays pour sa réintégration dans la famille diamantaire, les Américains cependant affichent une attitude peu confortable », juge un autre participant.

En attendant le passage de la RCA ce jeudi à la tribune pour la présentation de sa matrice, les participants notent une lueur d'espoir quant à la levée partielle de de cet embargo. En rappel, la Centrafrique a été suspendue par le processus de Kimberley et l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en avril 2013, après le coup d'Etat de l'ex-coalition rebelle de la Séléka.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'homme

OPPOSITION À UNE VENTE DE PARCELLE

Monsieur Jean Jacques Mouhani, la veuve Mouhani et les enfants de feu André Mouhani portent à l'attention des autorités locales et de toute personne qui serait tentée d'acquiescer la parcelle sise n°39, rue Linzolo à Ouenzé que celle-ci n'est pas à vendre.

Quiconque enfreindra cette disposition sera supposé porter atteinte aux droits des orphelins.

N.B. : La justice sera saisie de l'affaire.

FESPAM/JEUX AFRICAINS

La dynamique «Po na Ekolo» sensibilise contre les antivaleurs

Prélude à la tenue sous peu, à Brazzaville, de la 10ème édition du Festival panafricain de musique (Fespam) et des 11èmes Jeux africains, la dynamique citoyenne «Po na Ekolo», a lancé, le 22 juin, une campagne de mobilisation des masses.

Cette campagne a pour objectif de susciter l'adhésion de la population à ces événements mais surtout de les éduquer à ne pas se lancer dans les actes d'incivisme capables de troubler l'ordre public pendant cette période.

Le but de cette campagne de mobilisation intitulée : «Brazzaville du Fespam et des Jeux Africains, j'adhère», est avant tout de sensibiliser et de mobiliser les populations autour de ces événements de portée mondiale afin de susciter leur adhésion massive.

«Po na Ekolo» saisira la balle au bond, lors de ces rencontres, pour expliquer aux populations en long et large, l'intérêt pour le Congo d'organiser ces deux événements de masse.

Les responsables de cette dynamique citoyenne mettront surtout à profit cette campagne, pour conscientiser et éduquer la population, en général, et les jeunes en particulier aux notions de bonne citoyenneté afin de prévenir des comportements inciviques, qui prennent corps à Brazzaville ces dernières années.

Il s'agit des actes qui troublent massivement l'ordre public, comme cela a été vécu récemment, suite à l'annulation des épreuves du baccalauréat ainsi que lors du déroulement de la dernière édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football.

L'objectif de la campagne est d'éduquer les brazzavillois afin qu'ils adoptent un comportement responsable, digne de garantir la quiétude publique et la paix durant cette période de grande ambiance.

« Nous sommes contents du fait que la Dynamique citoyenne «Po na Ekolo», nous a associé à cette campagne de mobilisation afin que les 11èmes jeux africains, dits jeux du centaire et le Fespam se déroulent dans la plus grande quiétude. Brazzaville étant dans la paix, il faut que ces deux événements se passent aussi dans la paix afin que les étrangers qui y participeront, rentrent avec un meilleur sentiment de la ville. Que les Congolais ne fassent plus comme nous avons observé lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations de football », a souligné le directeur général des jeux africains, président du Coja, Jean Lounana Kouta.

Firmin Oyé

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU BOTSWANA

François Hollande et Seretse Khama Ian Khama signent un accord

Le président français, François Hollande s'est entretenu le 23 juin avec son homologue botswanais, Seretse Khama Ian Khama. François Hollande et Seretse Khama Ian Khama ont signé un accord-cadre sur l'éducation, en particulier l'enseignement du français au Botswana. Les deux présidents ont également annoncé le renforcement de leurs relations en matière de défense et ont évoqué les questions de paix et de sécurité en Afrique.

Autre point abordé: la préparation de la Conférence de Paris Climat 2015. François Hollande a félicité Seretse Khama Ian Khama pour ses initiatives dans le domaine de la biodiversité, en particulier pour la préservation des éléphants.

Noël Ndong

AVIS DE RECHERCHE

Mr Mbongo David recherche son fils nommé OUNTO KEVIN Alias (Patcho Moluba) qui a quitté la maison depuis le 14 juin 2015 près de deux semaines et demande à tous ceux qui le connaissent et l'ayant vu de bien vouloir contacter sa famille aux numéros ci-après :
06 909 97 24
06 845 20 20
N.B.: Une récompense est prévue.



INTERVIEW

Maxime Foutou : « L'OAPI persuadera les États membres d'intégrer dans les programmes d'enseignement, la propriété littéraire et artistique »

Le directeur du Bureau congolais des droits d'auteur (BCDA), Maxime Foutou, a participé à la réunion des responsables des organismes de gestion collective (OGC) des droits d'auteur et connexes de l'espace de l'organisation africaine et de la propriété intellectuelle (OAPI), à Douala au Cameroun, sur le thème : « Stratégie de mise en œuvre du plan d'action en matière de droits d'auteur ». De retour au pays, il a restitué pour Les Dépêches de Brazzaville, les tenants et les aboutissants de ces assises.

Dépêches de Brazzaville. Vous sortez d'une rencontre des responsables des organismes de gestion collective (OGC) des droits d'auteur sur la propriété intellectuelle. De quoi était-il question ?

Maxime Foutou. Cette rencontre a porté sur la stratégie de mise en œuvre du plan d'action de l'organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) en matière de droits d'auteur et de droits connexes. Les travaux se sont déroulés sous l'égide de l'OAPI. La cérémonie d'ouverture a été présidée par madame le ministre des Arts et de la culture du Cameroun, Ama Tutu Muna, pour laquelle, le directeur général de l'OAPI Edou Edou Paulin, a remercié sa présence effective, preuve de l'importance qu'elle accorde aux questions de droits d'auteur et de droits connexes, ainsi que du secrétaire général de la région du Littoral représentant le gouverneur de ladite région empêché.

DB. Pourquoi avoir organisé cette rencontre ?

MF. L'OAPI s'est engagée à organiser cette rencontre afin de parvenir aux résultats qu'elle attend, notamment celui de la mise en œuvre de ce plan adopté, il y a deux ans, par les

ministres en charge de l'Industrie et de la culture de ses États membres.

DB. Le Congo, paraît-il, a présidé les travaux ?

MF. Naturellement ! Pour mener à bien les travaux proprement dits, un bureau de trois membres présidé par le Congolais Maxime Foutou que je suis, avec pour rapporteurs madame Irène Vieira de la Côte-d'Ivoire et Alphonse Bombogo du Cameroun pays hôte, a été mis en place.

DB. Qu'en est-il du plan d'action de l'OAPI en ma-



Maxime Foutou directeur du BCDA

tière de droits d'auteur et de droits connexes ?

MF. Madame Solange Dao, chargée des droits d'auteur et des questions émergentes à l'OAPI, a fait un exposé liminaire sur le plan d'action de l'OAPI en matière de droits d'auteur et de droits connexes. A cet effet, les délégués ont décliné leurs observations sur les 19 projets contenus dans ce plan. Ces contributions ont porté aussi bien sur les actions à déployer que sur le

chronogramme et les procédures devant encadrer les interventions de l'OAPI. C'est ainsi qu'après débats, plusieurs recommandations ont été faites à l'endroit de l'OAPI et des États membres. Il a été aussi réélu l'avant-projet d'accord de coopération et de représentation réciproque, proposé à la validation des organismes de gestion collective par l'OAPI.

DB. Qu'aviez-vous décidé dudit projet ?

MF. Dans ses dispositions de forme et de fond, ledit projet a été adopté avec plusieurs amendements. Toutefois, il a été recommandé à l'OAPI de prendre contact avec des organisations qui œuvrent dans le domaine de la gestion collective à l'effet de l'enrichir.

DB. Quelles sont les recommandations qui ont été prises ?

MF. Constatant que très peu d'États membres de l'OAPI ont ratifié le Traité de Marrakech, les participants ont recommandé que des actions de plaidoyers soient menées en direction des gouvernements afin d'obtenir la ratification effective de cet important traité. C'est pourquoi, ils ont recommandé que l'OAPI enrichisse davantage le projet d'accord-type de coopération et de représentation réciproque ; soutienne le projet de base des données en cours de construction au sein du Comité africain de la confédération internationale des sociétés d'auteurs et de compositeurs (Cisac) ; poursuive le processus de révision de l'Accord de Bangui, notamment en son annexe VII en impliquant les OGC ; et persuade ses États membres d'intégrer dans les programmes d'enseignement « la propriété littéraire et artistique ».

Propos recueillis par Bruno Okokana

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

37 sites en voie d'être inscrits

Le Comité du patrimoine mondial examinera les propositions d'inscription de trente-sept sites sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco lors de sa 39e session qui se tiendra au Centre international de conférences de Bonn (Allemagne), du 28 juin au 8 juillet, sous la présidence de Maria Böhmer, ministre adjointe aux Affaires étrangères et députée au Bundestag.

Parmi les sites proposés pour inscription, le Comité examinera cinq sites naturels, trente sites culturels et un site mixte à la fois naturel et culturel.

Le comité examinera également l'état de conservation de quatre-vingt-quinze sites déjà inscrits et des quarante-six sites figurant sur la liste du patrimoine mondial en péril au cours de sa session dont les travaux seront retransmis en ligne. Une série d'événements aura lieu en parallèle à cette session, notamment le lancement le 29 juin de la coalition mondiale pour la protection du patrimoine culturel « Unite4Heritage » en présence de la directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova et de la présidente du Comité, Maria Böhmer.

En prélude de la session du comité, un forum international des jeunes experts se tient dans la vallée du Haut-Rhin moyen et à Bonn du 18 au 29 juin. Il réunit une trentaine de jeunes de différents pays parmi tous ceux engagés dans la protection du patrimoine et désireux de mieux connaître les défis liés à la gestion des sites du patrimoine mondial, à leur conservation et à leur protection. Les conclusions du Forum des jeunes seront présentées lors de la séance d'ouverture de la 39e session du Comité.

Hermione Désirée Ngoma

PISCICULTURE

Les eaux congolaises se vident de leurs poissons

La violation systématique des normes techniques et réglementaires par les pêcheurs exerce une pression permanente sur les sites habituels de pêche en RDC. Pour le gouvernement, face au risque de surexploitation, l'urgence s'impose de restructurer, de vulgariser et renforcer les capacités des pisciculteurs aux méthodes modernes de gestion et de production piscicole.

En dépit du fleuve Congo, des lacs, des rivières et des cours d'eau riches en poissons, la pêche en RDC est restée très artisanale et incapable de répondre à la demande nationale croissante avec la démographie galopante. Mais la situation est bien plus grave sur le terrain. Pour s'en convaincre, il faut juste se référer au nombre élevé de frictions signalées au niveau des frontières.

En effet, des pêcheurs congolais ont été interceptés récemment dans les eaux ougandaises en train de pêcher illégalement. Ils n'ont pu être relaxés qu'au prix d'intenses négociations et du paiement des amendes. Cet épisode a révélé un processus bien inquiétant de raréfaction

des poissons dans les eaux locales en raison, notamment, de la mauvaise technique de pêche qui ne permet pas le renouvellement des espèces.

Pour la 48^{ème} Journée nationale du Poisson célébrée le 24 juin 2015, le thème retenu est justement lié au « *développement de la pisciculture intensive et familiale en RDC pour une réduction du déficit de consommation de poissons* ». Pour le gouvernement congolais, le pays doit réaffirmer son engagement à développer la filière piscicole pour résoudre durablement le problème d'exploitation du poisson.

Toutefois, le développement de la pisciculture dépendra surtout de l'intérêt croissant des

opérateurs économiques tant locaux qu'étrangers. Sur cette question, les autorités congolaises veulent arriver progressivement à mieux organiser le secteur pour réduire les importations de poissons et permettre au pays de drainer des devises étrangères. L'on estime les importations de poissons en RDC à 150 000 tonnes par an. Et le taux annuel de consommation de poissons en RDC est de 7 kg par habitant.

Il est clair que le pays a besoin de promouvoir toutes les initiatives d'investissements piscicoles, notamment l'implantation des écloseries, des provenances modernes et officines d'approvisionnement d'intrants piscicoles pour la production d'alevins et d'aliments destinés aux poissons. Avec la méthode de cages flottantes, il est possible d'atteindre une production locale de 10 000 tonnes de poissons.

Laurent Essolomwa

UNICEF

Plaidoyer pour des millions d'enfants laissés pour compte

Le rapport « Progrès pour les enfants » publié par l'Unicef sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) révèle qu'en dépit de progrès importants, les inégalités des chances ont conduit des millions d'enfants à vivre dans la pauvreté, à mourir avant même d'avoir cinq ans, à ne pas être scolarisés et à souffrir de malnutrition chronique.

Au regard de cette situation, l'Unicef fait savoir que la communauté mondiale faillira donc à ses devoirs envers des millions d'enfants si elle n'accorde pas à ceux qui sont le plus défavorisés la priorité dans sa nouvelle feuille de route pour le développement au cours des 15 ans à venir, avertit l'Unicef.

Pour le directeur général de l'Unicef, Anthony Lak, les OMD ont permis au monde de réaliser d'immenses progrès en faveur des enfants mais ils nous ont aussi montré combien d'enfants nous négligeons. « *La vie et l'avenir des enfants les plus défavorisés sont importants, pour eux-mêmes bien sûr, mais aussi pour leurs familles, leurs communautés et leurs sociétés.* », souligne-t-il tout

en ajoutant qu'au moment où les dirigeants mondiaux se préparent à adopter les Objectifs de développement durable (ODD), les enfants les plus défavorisés doivent être au centre des nouveaux objectifs et cibles. « *Une meilleure collecte et ventilation des données allant au-delà des moyennes utilisées pour mesurer les OMD* », comme le fait remarquer le directeur général de l'Unicef, peut permettre d'identifier les enfants les plus vulnérables et les plus marginalisés et les endroits où ils vivent. Des systèmes locaux de santé, d'éducation et de protection sociale plus solides peuvent aider davantage les enfants à survivre et à s'épanouir. Et des investissements plus avisés adaptés aux besoins des enfants les

plus vulnérables peuvent s'avérer bénéfiques à court et long terme.

Des disparités

Selon le rapport de l'Unicef, les disparités au sein des pays font que les enfants des foyers les plus pauvres risquent deux fois plus de mourir avant leur cinquième anniversaire contrairement aux enfants des foyers les plus riches. Si l'on est incapable d'atteindre ces « enfants laissés pour compte », cela pourra avoir des conséquences dramatiques. Au rythme actuel des progrès.

Le rapport de l'Unicef estime qu'il y aura, d'ici à 2030, 68 millions de plus de décès d'enfants de moins de cinq ans pour des causes évitables. Environ 119 millions d'enfants souffriront encore de malnutrition chronique ; un demi-milliard de personnes continueront de pratiquer la défécation à l'air libre, compromettant ainsi sérieusement la santé des enfants.

Toutefois, le rapport de l'Unicef reconnaît des efforts fournis pour améliorer la situation des enfants dans le monde. À propos des chiffres : 90 décès pour mille naissances vivantes à quarante trois décès pour mille naissances vivantes ; l'insuffisance pondérale et la malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq ans ont diminué, respectivement de 42 % et 41 % ; la mortalité maternelle a diminué de 45 % ; environ 2,6 milliards de personnes ont obtenu l'accès à des sources améliorées d'eau potable.

Aline Nzuzi

EBOLA

Et si la maladie n'était pas née en Afrique mais... en Grèce !

Un chercheur affirme qu'il y a 2400 ans, la Grèce antique a souffert d'une forme de peste qui avait tout de l'Ebola d'aujourd'hui

Il est possible que le virus d'Ebola ne soit pas une maladie moderne, en tout cas pas née au Zaïre en 1976. C'est là que l'équipe du médecin belge, Peter Piot en situait jusqu'ici l'origine, même si les explications sur son explosion en Afrique de l'Ouest où elle a fait plus de 11.000 morts l'an dernier restent assez discutées. De tout cela ne restera peut-être bientôt que le seul nom Ebola, bien de chez nous, puisque c'est celui d'une rivière de Yambuku, en RDC, touché au hasard par la pointe d'une fléchette lorsque les chercheurs se sont demandés comment appeler leur terrifiante « découverte ».

Une étude conduite par le Pr Powel Kazanjan, spécialiste d'histoire des maladies infectieuses à l'université américaine du Michigan, avance la possibilité que ce soit le virus d'Ebola qui se cache derrière « la peste d'Athènes ». Cette maladie ravagea la cité grecque et ses environs au 5^{ème} siècle Av. Jésus-Christ. La maladie fit même une victime illustre, Périclès, homme d'Erat de grande renommée, promoteur des arts et théoricien de la démocratie athénienne. Il est mort en 429 av. J-C.

Si cela n'est pas vrai, c'est au moins bien essayé, comme dirait l'autre. Car l'origine zairoise d'Ebola a également ses sceptiques. Des chercheurs, norvégiens, sont convaincus que le

virus pourrait même être plus ancien, puisqu'on a pu le suspecter dans le DNA des restes fossilisés de rats vieux ... de plusieurs millions d'années ! Le Pr Kazanjan se range dans cette catégorie de sceptiques. Pour lui, tranchée l'hypothèse sur l'âge, la seule question irrésolue aujourd'hui est celle de savoir comment le virus est passé de l'animal à l'homme. Dans un article paru dans le Washington Post, il soutient que la peste d'Athènes, c'est Ebola. La description détaillée que fait Thucydide de ce qu'il appelle alors « la peste » d'Athènes, correspondrait point sur point avec les manifestations du virus d'Ebola. Le Pr Kazanjan soutient que les symptômes, le taux de mortalité et même l'origine de cette peste sont à tout point identiques à ce que l'on sait de la progression observée de la maladie d'Ebola.

Il en est convaincu : « *des maladies comme Ebola, qui finissent par apparaître comme nouvelles ou émergentes, peuvent en réalité être plus vieilles qu'on ne le pense* ». Mais son hypothèse, au final, n'en est qu'une parmi d'autres. Et, du reste, vraie ou fausse, elle ne change rien à la dangerosité du virus et à la nécessité de s'en prémunir. Au fil des siècles, la peste d'Athènes elle-même a reçu diverses appellations : typhus d'Athènes, variole, fièvre jaune, anthrax, peste bubonique et même syndrome du choc toxique ! C'est le signe de l'errance des chercheurs alors comme aujourd'hui.

Lucien Mpama

TSHANGU

Des enfants s'expriment contre le mariage précoce

Le plaidoyer rentre dans le cadre des actions conduites par le Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (REEJER), dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de l'enfant africain.

Près de sept cents enfants se sont exprimés, le week-end dernier, lors d'une journée de sensibilisation organisée à Kinshasa par le REEJER, en collaboration avec l'ONG « Des jeunes au Soleil », pour une éducation décente, le respect de leurs droits et contre le mariage précoce. Cette action a été soutenue par des poèmes, des chansons et des représentations théâtrales.

La chargée de communication du REEJER, Maguy Djokaba, a expliqué à l'Agence congolaise de presse qu'en vue des activités de la Journée internationale de l'enfant africain, cette plate-forme a mobilisé des enfants, des jeunes et des adultes des communes de Masina, de Ndjili et de Kimbanseke autour de la problématique de la promotion, de la protection et du respect des droits des enfants ainsi que sur des efforts à déployer pour lutter contre les mariages précoces en RDC. Il s'agit également, a indiqué la source, de vulgariser les instruments nationaux et internationaux de protection de l'enfant. Le REEJER, note-t-on, regroupe plus de cent-soixante structures qui travaillent dans l'encadrement des enfants de la rue.

Lucien Dianzenza



Même les enfants défavorisés ont droit à une vie décente

PORTRAIT

Raïssa Malu, initiatrice de la semaine de la science en RDC

Professeure de sciences et des mathématiques, auteure, éditrice et consultante internationale, Raïssa Malu est une femme à l'agenda bien chargé.

Quand on lui demande ce qui la motive, elle répond, en riant : « Comme Joséphine Baker et mon feu père, j'ai deux amours, la science et la RDC... ». Le Congo, le pays où elle est née et a effectué une partie de ses études avant d'aller les poursuivre en Belgique. Son père, le professeur Félix Malu wa Kalenga, a été commissaire général à l'énergie atomique et directeur du centre nucléaire de Kinshasa.

La jeune femme dynamique et pleine d'énergie a donc de qui tenir. Sa citation préférée : « *Il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre que n'en rêve votre philosophie* » tirée de « Hamlet » de William Shakespeare. Sa philosophie à elle, ou plutôt son credo : mettre en place en RDC une politique d'éducation nationale davantage tournée vers les sciences et les technologies. Ces deux domaines reflètent tout son parcours. En

effet, Raïssa Malu a travaillé comme informaticienne en milieu bancaire ainsi que comme assistante de recherche et chargée de cours de sciences, mathématiques et informatique en institut supérieur.

Actuellement, elle est conseillère pédagogique et professeure de sciences et mathématiques pour les niveaux secondaire et supérieur. Elle dirige également sa société « Plenisciences », spécialisée dans le soutien scolaire et les cours particuliers à domicile. Objectif : transmettre sa passion des sciences aux étudiants. Consultante internationale, Raïssa Malu assure diverses formations en pédagogie, formation des formateurs et efficacité professionnelle. « *Je dois constamment me rappeler que je ne suis pas encore une superwoman* », affirme-t-elle avec humour.

Son défi : être performante dans tous les aspects de sa vie. « *Cela demande beaucoup de courage, de détermination et d'organisation pour gérer seule une entreprise, s'occuper de ses enfants et de son ménage, écrire et faire la promotion de*



mes livres ». Auteure et éditrice de manuels scolaires, de livres sur le soutien scolaire et sur l'histoire des sciences, Raïssa Malu compte cinq ouvrages à son actif. « L'indispensable de la Physique », « L'indispensable des Mathématiques », « L'indispensable de la chimie générale », « Soutien scolaire. Mode d'emploi », coécrit avec son ami Madimba Kadima-Nzuzi ainsi que « Physiciens et Physiciennes, d'Archimède au 19^e siècle » qu'elle a écrit et édité avec sa sœur, Mano Malu. Ce

livre est destiné à redonner à la physique son visage humain. « *Il s'agit de rappeler au lecteur ce que nous devons à ces scientifiques et de lui montrer que ces derniers ressemblent au commun des mortels avec leur peur, déboire, joie et tristesse. Cela nous les rend plus sympathiques* », explique-t-elle.

Une culture scientifique et technologique

Comme son père, Raïssa Malu est convaincue que le développement de la RDC, et de

l'Afrique en général, passe par le développement d'une culture scientifique et technologique et une maîtrise assurée de ces domaines. C'est pourquoi, en avril 2014 et 2015, elle a organisé à Kinshasa un projet dont elle a eu l'idée en 2013 et qui la tient à cœur : la semaine de la science et des technologies qu'elle réalise en collaboration avec le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire.

Son objectif est double : d'une part, promouvoir les sciences auprès des jeunes afin de susciter des vocations et, d'autre part, valoriser les compétences congolaises en matières techniques et scientifiques. « *Raïssa Malu a le courage des pionnières et l'impatience de ceux qui veulent changer la société. Avec la semaine des sciences et de la technologie, elle contribue à rendre au Congo sa fierté* », indique son ami de longue date Madimba Kadima-Nzuzi. La seconde édition tenue en avril 2015 sous le thème principal « L'explosion des savoirs » a été couplée avec l'année internationale de la Lumière 2015 déclarée par l'UNESCO.

Patrick Ndungidi

SANTÉ

Lancement du vaccin injectable anti-poliomyélite à Lubumbashi

Introduit officiellement dans le calendrier vaccinal de l'enfant en RDC, le 28 avril 2015 lors du lancement de la semaine africaine de la vaccination à Mbakana dans la commune de Maluku, le nouveau vaccin injectable contre la polio vient d'être introduit dans la vaccination de routine à Lubumbashi dans la province du Katanga.

La cérémonie du lancement de ce nouveau vaccin a eu lieu à l'hôpital du cinquantenaire de la Cité Karavia dans la commune annexe à Lubumbashi au Katanga. C'est le ministre provincial de la Santé publique du Katanga, Dr Ilunga Ndjoloko qui a, au nom du gouverneur du Katanga Moïse Katumbi, procédé au lancement de l'introduction dudit vaccin. Soulignant l'importance de l'introduction de ce nouveau vaccin qui vise à éradiquer le virus polio sauvage et à protéger les enfants contre cette maladie invalidante, le ministre provincial de la santé, le Dr Ilunga Ndjoloko a remercié les partenaires pour leur appui. Il a, par la suite, invité les participants à sensibiliser la population appelée à adhérer pour le bien-être des enfants. La RDC est engagée sur la voie de l'éradication de la polio, cette maladie qui touche plus les enfants de moins de cinq ans et provoque la paralysie des membres inférieurs. La seule arme pour vaincre la polio, c'est la prévention. Celle-ci passe par la vaccination.

Grâce aux multiples campagnes de vaccination organisées, la RDC n'a plus enregistré de cas de polio virus sauvage depuis

plus de 3 ans. Le remplacement de l'ancien vaccin polio oral au nouveau vaccin polio inactivé qui est injectable, s'inscrit toujours dans le cadre de l'éradication de cette pathologie. Le nouveau vaccin sera donné à l'enfant dès l'âge de trois mois et demi. Lors de l'introduction du nouveau vaccin injectable contre la polio à Mbakana, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, avait fait savoir que le vaccin polio inactivé est un vaccin injectable et efficace qu'il soit utilisé seul ou en même temps que d'autres vaccins. « *Un enfant vacciné au VPI et en même temps au vaccin polio oral sera très efficacement protégé contre la polio. Ainsi, un enfant de 3 mois et demi recevra sa troisième dose de vaccin polio oral, une injection pour la troisième dose de pentavalent à la cuisse gauche, deux injections à la cuisse droite dont une pour la troisième dose du vaccin anti-pneumococcique et l'autre pour le vaccin polio inactivé. Force est de recourir à cette vaccination combinée, pour espérer bouter la polio hors de notre pays* ».

Aline Nzuzi

CNDH

L'épée de damoclès toujours suspendue sur le bureau

La Cour constitutionnelle vient, une fois de plus, de renvoyer sine die la prestation de serment des membres de la Commission nationale des droits de l'Homme (Cndh). La haute Cour motive cette décision par la poursuite de l'examen des recours en inconstitutionnalité introduits auprès d'elle par ceux qui contestent l'actuel bureau de la commission.

Prévue pour le 23 juin à Kinshasa, cette prestation de serment des membres de la Commission nationale des droits de l'Homme (Cndh) a été de nouveau renvoyée à une date ultérieure. Selon des magistrats de la Cour qui ont expliqué cette situation, quatre recours en inconstitutionnalité et défaut de qualité des membres du bureau de cette institution ont été déposés à la Haute cour.

Les requérants auraient sollicité à la Cour, l'invalidation de la mise en place de ce bureau et sa procédure de désignation jugée anticonstitutionnelle.

L'un d'entre eux, Me Richard Bondo de l'ONG Avocats sans frontières- l'un des prétendants ou candidats malheureux à cette qualité de membre de bureau de la CNDH, a même indiqué que la Cour devrait renvoyer

les candidats à l'Assemblée nationale pour un nouveau vote. « *Selon l'article 51 de la loi organique de la Cour constitutionnelle, lorsqu'un acte ou une loi est déclaré inconstitutionnel, cet acte ou cette loi est réputé nul et de nul effet. Devant ce désordre, la Cour devra renvoyer les vingt candidats à l'Assemblée nationale pour un nouveau vote. C'est seulement comme ça que nous aurons une CNDH véritable* », a-t-il soutenu à radiookapi.net.

Près de trois mois après l'entérinement de la désignation des membres de son bureau par l'Assemblée nationale, alors que le chef de l'Etat, Joseph Kabila, a déjà investi par ordonnance, le 4 avril, les neuf membres de cette institution d'appui à la démocratie, la CNDH peine à exister. A deux reprises, la Cour constitutionnelle a renvoyé à une date ultérieure la prestation de serment de son bureau dont la constitution est querellée au niveau de la société civile.

Pour les hauts magistrats, il fallait d'abord vider l'examen en cours de toutes les requêtes avant de recevoir un éventuel serment dudit bureau de la CNDH.

L.D.



Les membres de la Cour constitutionnelle

PT-NTIC

La RDC sur le point de lancer son propre satellite sur orbite

En plus du désenclavement des localités congolaises, le lancement du premier satellite dans l'espace offre plusieurs opportunités notamment le transfert de technologies et la création d'emplois, les deux ayant une incidence positive sur le trésor public.

La RDC a véritablement pris l'option de se développer sur le plan de la communication afin de maintenir son leadership dans ce secteur. C'est ce qui justifie l'obstination des autorités à placer le pays sur orbite en le dotant de son propre satellite. Ce qui apparaissait hier comme une vue d'esprit est en train de prendre corps aujourd'hui comme en témoigne la présentation le mardi 23 juin de la maquette du tout premier satellite congolais des télécommunications. C'est le vice-premier ministre en charge des Postes, télécommunications, nouvelles technologies de l'Information et de la communication (PT-NTIC) qui a présidé la cérémonie y afférente en présence notamment du Manager de la société chinoise « China Great Wall industry Corporation » et de l'ADG du Réseau National des Télécommunications par Satellite (RENATELSAT). A en croire le ministre Thomas Luhaka, toutes les études de faisabilité en rapport avec le projet sont déjà achevées et validées. Il ne reste plus qu'à conclure les accords de financement avant de lancer officiellement le projet. En attendant, la RDC peut se targuer d'être le troisième pays en Afrique à tenter cette expérience après

le Nigeria et l'Égypte qui disposent de leurs propres satellites. Pour l'officiel congolais, le pays pourra tirer d'énormes avantages de ce projet à commencer par son désenclavement sur le plan communicationnel. Cette voie, a-t-il indiqué, va assurer et fournir les services publics des télécommunications, spécialement dans les régions à faible densité de la population. Si tout se passe bien, il est probable que la RDC se dote de son propre satellite d'ici trois ans, ce qui la rendra autonome sur le plan de la communication. Toutefois, pour y arriver, il faudrait notamment envisager un mixage de deux options : la fibre optique dans les zones d'accès facile et les satellites dans les zones d'accès difficile. Car, a-t-il ajouté, dans un pays immense comme la RDC, vaste de par sa superficie avec ses zones inaccessibles ne pouvant permettre le déploiement de la fibre optique, il faut impérativement recourir à un second moyen qui n'est autre que la voie satellitaire pour arroser tout l'espace.

Hormis cela, a-t-il indiqué, le satellite permettra la sécurisation des frontières, facilitera la création d'emplois, augmentera les recettes du trésor public etc.

Alain Diasso

FOOTBALL-TRANSFERTS

Mulumbu à Norwich, Kabananga à Astana FC, Mbokani intéresse Malaga

Les internationaux congolais continuent de bouger en cette période de mercato d'été.

Le capitaine des Léopards de la RDC, Youssouf Mulumbu, vient de s'engager pour deux ans avec le nouveau promu en Premier League anglaise, Norwich City. Le milieu défensif international congolais formé au Paris-Saint-Germain/France était en fin de contrat avec West Bromwich Albion qui n'a pas souhaité prolonger le Congolais après six saisons. Du côté des Canaries de Norwich City, on semble compter sur le joueur de 28 ans qui pourrait y rejoindre son ancien coéquipier à West Bromwich Albion, Graham Dorrans.

Alors que Mulumbu -qui était présenté aussi du côté de Glasgow Rangers- reste dans le championnat anglais, l'attaquant internatio-



Dieumerci Mbokani et

nal congolais Junior Kabananga (26 ans) du Cercles de Bruges en Belgique a préféré changer de championnat. Il va évoluer la saison prochaine au FC Astana, champion du Kazakhstan, ancienne république de l'ex-Union soviétique. Junior Kabananga n'a certes pas signé dans un club d'un des cham-

pionnats huppés (Angleterre, Espagne, Italie, Allemagne, France, Portugal, etc.), mais il pourrait avec FC Astana disputer pour la première fois de sa carrière la Ligue des champions d'Europe.

Enfin, Dieumerci Mbokani (30 ans) ne va certainement pas rester en Ukraine. L'ancien attaquant d'Anderlecht, qui évoluait la saison dernière à Dynamo Kiev, pourrait se retrouver en Espagne. Selon les médias andalous, Malaga (qui a fini neuvième de la Liga), s'intéresse à son profil, alors que la direction sportive du Dinamo Kiev souhaiterait le garder dans son effectif. Le club aurait même repoussé les offres de West Bromwich Albion et de Queens Park Rangers en Angleterre. Mais Mbokani a la tête ailleurs, lui qui a eu des démêlés avec l'entraîneur de Dynamo Kiev jusqu'à être écarté du noyau de l'équipe première dès son retour de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) avec les Léopards de la RDC. Les jours à venir vont nous renseigner sur la prochaine destination de Dieumerci Mbokani Bezua.

M.E.



Kabananga

51^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL/PHASE FINALE

Renaissance bat KFA, Lupopo défait DCMP et accède en finale

Pour son premier match en phase finale de la Coupe du Congo, le FC Renaissance du Congo (Kinshasa) s'est adjugé les trois points du succès aux dépens de la Katumbi Football Académie. Et de son côté, le FC Saint-Éloi Lupopo jouera la finale de la 51^e Coupe du Congo, le team bleu et or était le finaliste malheureux de la 50^e édition de cette compétition remportée par le FC MK.

Le FC Renaissance du Congo a réussi sa première sortie en phase finale de la 51^e Coupe du Congo qui se joue depuis le 21 juin au stade TP Mazembe de Lubumbashi. Le club orange de Kinshasa a difficilement battu, le 23 juin, la formation de Katumbi Football Académie (KFA) par un but à zéro, en deuxième journée

du groupe A. L'attaquant Julio Ngana Lemo a inscrit l'unique but de la partie, dès la troisième minute, sur une passe de Kalombo Diba, dit Milimo, le chouchou des supporters du club dirigé par le pasteur évêque Pascal Mukuna de l'Église Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK).

Le club entraîné par Kibon-

gila et Daouda Lupemba encaisse donc ses trois premiers points dans cette compétition, en attendant son dernier match contre Bukavu Dawa du Sud-Kivu. Quant à l'équipe de KFA, elle doit attendre le résultat de ce match pour être fixée sur son sort. En effet, en première journée, les Académiciens lushois avaient atomisé les joueurs venus du Sud-Kivu par cinq buts à zéro. Renaissance aura besoin juste d'un match nul à la limite pour accéder en finale de la 51^e édition de la Coupe du Congo de football.

Dans la grande affiche du groupe B, le FC Saint-Eloi Lupopo a battu à l'arrachée le Daring Club Motema Pembe



FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi

(DCMP) de Kinshasa par un but à zéro. Christian Mugalu a inscrit à la 56^e minute le but de la victoire des Cheminots de Lubumbashi. D'une tête imparable sur un centre parfait, il a battu le gardien de but Moussa Sylla des Immaculés de la capitale. Lupopo

compose de facto son ticket pour la finale de la Coupe du Congo de football édition 2015. Le team bleu et or de Lubumbashi avait déjà battu en première journée la formation de Dauphins Noirs de Goma (Nord-Kivu) par trois buts à zéro.

Martin Enyimo



FC Renaissance du Congo de Kinshasa

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA VEUVE

Un appel au respect de la dignité de la femme

À l'occasion de la célébration de la journée internationale de la veuve le 23 juin et la journée internationale de l'enfant africain célébrée en différé dans le Kouilou, la direction départementale des affaires sociales a organisé des échanges au siège de la préfecture du Kouilou à Loango au cours desquels, les femmes ont exprimé leur mécontentement face aux exactions que subissent les veuves après le décès de leurs époux.

Ces échanges entre les administrateurs des affaires sociales du Kouilou, les autorités locales, les veuves et les enfants ont été basés respectivement sur les thèmes retenus cette année à savoir : « Les rites du veuvage: redonnons la dignité aux femmes » et « 25 ans après l'adoption de la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant : accélérons nos efforts pour éliminer le mariage des enfants en Afrique ».

À l'issue des échanges très pertinents sur les faits dégradants que subissent les femmes après la mort de leurs conjoints, le directeur départemental a appelé la population au respect de la loi et la dignité de la femme. Déclarée le 20 décembre 2010 à l'assemblée internationale des Nations unies, la date du 23 juin est la reconnaissance de la situation

difficile que vivent les veuves et les orphelins à travers le monde et constitue une occasion propice pour mettre en valeur leur droit. « Selon une étude effectuée en 2010, plus de 115 millions des veuves dans le monde vivent dans une extrême pauvreté. Cette situation devient dégradante et alarmante chaque année en raison de la multiplication des conflits armés, des catastrophes naturelles, des violences ethniques, la pandémie du VIH sida et des pratiques traditionnelles discriminantes », a indiqué le directeur départemental et d'ajouter : « au Congo, l'exclusion sociale prend une forme réelle et concrète à l'annonce du décès du mari... aussi, la peur du mauvais sort et de la sorcellerie suffit pour remettre tout le monde dans les rangs, le veuvage passe ainsi de 45 jours

à 2 ans. Les jeunes orphelins deviennent sans domicile fixe avoués à l'errance. Leur sort devrait constituer une préoccupation nationale », a martelé Jean Pierre Mamosso.

Les enfants du Kouilou disent non au mariage

Parlant de la Journée de l'enfant qui a coïncidé avec le 25e anniversaire de l'adoption de la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, il a annoncé officiellement le lancement de la campagne sur l'élimination du mariage des enfants. Ainsi, a-t-il indiqué, d'après la charte africaine, tout union formelle ou informelle avant l'âge de 18 ans est une violation des droits humains et a appelé les parents à la protection de leurs filles. Les estimations du bureau des références démographiques en 2011, précisent que 52 000 millions des jeunes filles des pays en développement se sont mariées avant l'âge de 18 ans, soit une personne sur trois et cette situation met en péril la vie des jeunes filles à

bas âge d'où son appel au pouvoir public, la société civile, les chefs traditionnels ou coutumiers de prendre l'engagement pour apporter des réponses durables aux problèmes et des discriminations dont souffrent les filles.

Intervenant à son tour, la représentante du Parlement des enfants du Kouilou, Elda Mavougou Liambou a rappelé que toute personne de moins de 18 ans est définie comme enfant, elle est vulnérable et à droit à bénéficier de toutes les mesures de protection pour lui assurer une vie meilleure. « Par ma voie, les enfants du Kouilou demande au premier citoyen du département de défendre les personnes vulnérables, notamment les enfants, de donner une voie à ceux qui en sont privé, de poursuivre les auteurs de mariages forcés ou précoces, promouvoir et protéger les droits des enfants », a-t-elle lancé tout en exprimant leur volonté de contribuer à la campagne nationale pour l'éradication du phénomène du mariage des enfants au Congo.

De son côté, Jean Didier Koumba a lancé un appel à tous, de lutter contre les pratiques des rites dégradants et le mariage précoce. « Le gouvernement de la République du Congo se propose de promouvoir les droits à la dignité de la veuve à travers des mesures susceptibles d'améliorer la prise en charge juridique et socio-économique des veuves, il revient à tous, sages, enfants, chefs de quartier et de village de combattre progressivement ces rites néfastes et de sensibiliser les populations de cesser d'agir dans ce sens, luttons contre ce phénomène en veillant au respect de l'application de la loi par des poursuites à l'encontre des personnes qui pratiquent les mariages forcés », a-t-il dit.

La cérémonie a été patronnée par le secrétaire général de la préfecture dudit département, Jean Didier Koumba à ses côtés, la vice-présidente du conseil départemental, Joséphine Castano et le directeur des affaires sociales, Jean-Pierre Mamosso.

Charlem Léa Legnoki

Des médicaments essentiels génériques pour les structures sanitaires

La réception de ces médicaments a eu lieu mardi 23 juillet au siège du Comité de gestion des approvisionnements des produits de santé essentiels (CGAPSE) de Pointe-Noire. L'acte s'est déroulé en présence de Jean Philippe Ngakosso, le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la population. À ses côtés : Jean Bruno Mokoko, coordonateur général du CGAPSE.

Ce premier lot est essentiellement composé d'antipaludiques et de médicaments essentiels génériques. Ces produits seront placés à la nouvelle centrale d'achat chargée de l'approvisionnement des formations sanitaires publiques.

« Ces médicaments arrivent à point nommé pour assurer la poursuite du programme de gratuité décrété par le président de la République, sur le traitement anti palustre chez les femmes enceintes et les enfants de moins de 15 ans. D'autres médicaments seront cédés à but non lucratif suivant les modalités applicables dans les formations sanitaires publiques », a-t-il déclaré.

Il a aussi mis en garde les agents de santé du département de Pointe-Noire en vue d'une utilisation rationnelle de ces produits. « Ces médicaments ne doivent pas finir leur parcours

dans les étagères d'officines ou de cabinets médicaux privés pour être revendus aux populations à des prix prohibitifs. Tous les agents qui se feraient prendre en flagrant délit croiseront toute la rigueur de l'administration. Ainsi j'instruis dès à présent, l'inspection générale de la santé, la direction générale des pharmacies et des laboratoires, les directions départementales de la santé et la centrale d'achat de pouvoir garantir la traçabilité de ces médicaments qui seront livrés aux formations sanitaires publiques afin que le destinataire final soit le patient au niveau des centres de santé intégré (CSI) et des hôpitaux publics en vue de garantir, non seulement la rentabilité et la pérennisation de la centrale mais aussi assurer de façon durable l'accès aux médicaments essentiels génériques à des groupes vulnérables », a-t-il signifié. Pour Jean Bruno Mokoko, « Ce partenariat, s'il se poursuit dans les conditions requises pourra permettre dans un avenir proche de combattre le phénomène de ruptures de médicaments, donc rendre plus disponibles les médicaments essentiels génériques (MEG) dans les formations sanitaires ».

Séverin Ibara

MARCHÉS PUBLICS

Visite du stock de rails et de traverses destinés à la réhabilitation du CFCO

Cette visite entre dans le cadre des inspections amorcées par la Direction générale du contrôle des marchés publics dans la ville océane depuis le 16 juin dernier. L'important stock de nouveaux rails et de traverses reçu permettra le lancement très bientôt des travaux de réhabilitation du chemin de fer au niveau du tronçon Mont-Mbélo-Brazzaville, a confié François Coutin, Directeur général du Chemin de fer Congo océan (Cfco).

Bien avant cette visite, les deux parties ont eu une séance de travail dans la salle de réunion du Cfco. Le contrôle au sein de cet établissement public a porté sur le suivi des modalités car en matière de procédures, la structure figure parmi les bons élèves. Ce qui lui a valu des félicitations de Jean Didier Elongo, directeur général du contrôle des marchés publics, qui a par ailleurs précisé : « Le Cfco est l'un des rares établissements ayant tous les plans annuels de passation des marchés publics ».

Rappelons que depuis 2006 le Cfco, épine dorsale de l'économie congolaise et outil d'intégration économique de l'Afrique centrale, bénéficie d'une attention particulière grâce au programme d'urgence destiné à sa réhabilitation et son rééquipement mis en place par le président de la République et son Gouvernement. La structure qui a bénéficié de quatre plans annuels de passation des marchés publics (2012, 2013, 2014, et 2015) a finalement atteint, selon François

Coutin, sa vitesse de croisière après avoir traversé une période difficile en 2014, en raison des problèmes budgétaires. « Le CFCO a retrouvé son dynamisme pour le transport des marchandises en conformité avec ses objectifs budgétaires », s'est t-il réjoui.

Bien que satisfait du bon fonctionnement de la cellule des marchés publics du Cfco, Jean Didier Elongo a tenu à visiter ses réalisations pour s'assurer de la conformité de ce qui est mentionné sur le plan procédural avec la réalité, donc sur le plan de l'exécution. Pour un contrôle efficace des agents ainsi que des visiteurs, le CFCO a mis en place un système de contrôle biométrique à la direction générale. Accompagné de François Coutin ainsi que de ses techniciens, le directeur général du contrôle des marchés publics a effectué une descente aux ateliers du KM4 où il a visité les travaux de réhabilitation du bâtiment de la direction des approvisionnements et transit, du bâtiment, et ceux du centre de formation, une partie des 10 nouvelles locomotives reçues en avril dernier ainsi que le poste de contrôle de la vidéosurveillance mis en place pour éviter les actes de sabotage du matériel dont le Cfco a déjà été victime.

Bientôt le lancement des travaux de réhabilitation du tronçon Mont-Mbélo-Brazzaville

Jean Didier Elongo a aussi vi-

sité l'important stock de nouveaux rails (barre de 18) et des traverses reçus il y a quelques temps. Ceux-ci sont destinés à la réhabilitation du tronçon Mont-Mbélo-Brazzaville où des déraillements sont enregistrés en raison d'une forte dégradation de la voie dont certains rails datent de 1934. Selon Pierre Coutin, le plan d'urgence de réhabilitation des rails du Cfco sera bientôt lancé : « La réception des rails est presque terminée et nous avons déjà lancé la commande des kits de soudure. Nous procéderons bientôt au remplacement à grande échelle des rails. Il y a au moins 300 points de cassures de rails à remplacer », a-t-il expliqué.

Le directeur général du contrôle des marchés publics qui s'est réjoui de toutes ces réalisations a félicité la direction générale du Cfco : « Lorsque les fonds publics sortent de la caisse de l'Etat, il faudrait qu'il y ait de la visibilité de l'investissement. Beaucoup de travaux autorisés par l'Etat se réalisent, nous sommes satisfaits de cela », a-t-il dit avant de l'encourager de continuer à œuvrer pour que le Cfco retrouve sa place d'antan car le Congo doit continuer à jouer son rôle de pays de transit. De ce fait, la rigueur et l'excellence doivent être de mise comme l'a souhaité le président de la République. « J'invite les congolais et congolaises à faire confiance au Cfco », a conclu Jean Didier Elongo.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

REPRISE OU NON DU CHAMPIONNAT NATIONAL

Les clubs campent sur leurs positions

Les dirigeants des clubs n'ont pas fléchi malgré la diplomatie de la Fédération congolaise de football au cours de la réunion tenue le 22 juin. Ils conditionnent la reprise du championnat au paiement de la subvention de l'Etat qui s'élève à 40 millions par club.

Leur décision n'influence guère la Coupe du Congo qui doit se poursuivre normalement selon les assurances de ces derniers. « Au sortir de la réunion nous avons arrêté beaucoup de choses. Ce que vous pouvez retenir : le championnat ne peut pas se poursuivre tant que la subvention de l'Etat n'est payée. La coupe du Congo peut se poursuivre tranquillement. Pas d'argent pas de championnat, tel que nous l'avons indiqué dans la pétition », a commenté Hyppolite Okondzi Kongolo, le président de l'Association sportive Ponténégrine. La Fécofoot a du pain sur la planche. Elle multiplie des réunions pour trouver la solution à ce problème qui pourrait influencer négativement la préparation des Diables rouges engagés aux jeux africains, aux éliminatoires Gabon 2017 et de la CAN qualificative aux Jeux Olympiques pour les U-23.

Cet arrêt a aussi des répercussions sur les Léopards de Dolisie qui défendent les couleurs du pays dans la phase de poules de la Coupe africaine de la confédération. « Nous leur avons dit, pour gagner ces batailles, il nous faut jouer le championnat. Les clubs nous ont mandatés. Ils nous ont encore renouvelé leur confiance en disant qu'ils sont fatigués de payer le déplacement. Nous devons regarder avec le ministre des Sports pour trouver la solution à cette question. Il faut qu'on leur trouve quelque chose pour que dans un délai relativement court ils reprennent les compétitions. Ils ont accepté de continuer à jouer la coupe du Congo parce qu'elle a été instituée par le décret présidentiel », a indiqué le vice-président de la Fécofoot, chargé de la communication Médard Moussodia. La Fécofoot, qui lutte également contre le temps, compte sur l'intervention de l'Etat pour que le ballon roule à nouveau dans les différents stades du pays.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les vacances sont finies en Europe

Aux quatre coins de l'Europe, les clubs européens reprennent l'entraînement. Et plusieurs Diables rouges sont concernés.



Hardy Binguila et Charlevy Mabilia ont repris l'entraînement avec le groupe pro de l'AJ Auxerre (droits réservés)

Marvin Baudry (Zulte-Waregem) et Igor Nganga (FC Aarau) ont été les premiers à reprendre le « chemin de l'école », lundi 15 juin. Cette semaine, ce sont les Auxerrois Hardy Binguila et Charlevy Mabilia qui ont repris le chemin des terrains ce lundi matin. Les deux jeunes milieux de terrains internationaux ont été convoqués par Jean-Luc Vannuchi, l'entraîneur de l'équipe professionnelle de l'AJ Auxerre.

Plus tard dans la journée, toujours en Ligue 2, Hugo Konongo a fait ses premiers pas avec l'US Créteil. A l'autre bout de l'hexagone, Brice Samba junior, en instance de prêt à Bastia, a foulé les pelouses de la Commanderie avec ses coéquipiers marseillais.

En Belgique, Francis N'Ganga et Charleroi ont effectué leur reprise sous une pluie battante, tout comme les Mauves d'Anderlecht. Laisse à disposition de la réserve, Scott Bitsindou était présent. Du côté de Roulers, Maël Lépicier a fait connaissance avec ses nouveaux coéquipiers.

En Allemagne, Francky Sembolo recommence ses gammes au VfL Osnabrück avec lequel il tentera de réaliser une meilleure saison que l'an passé.

En République tchèque, Franci Litsingi a effectué ses premières foulées avec ses nouveaux collègues du Sparta Prague. Au FK Teplice et Ulrich Kapolongo était bien présent. Du côté du Slovan Liberec, Dzon Delarge est resté aux soins (massage et vélo).

Camille Delourme

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Les affiches des quarts de finale sont connues

Le tirage au sort a eu lieu le 24 juin à Brazzaville. La phase aller débutera le 27 du même mois tandis que la manche retour est prévue pour le 5 juillet prochain.

Diabes noirs et Saint Michel de Ouenzé (SMO) ouvriront le bal de ces quarts de finale. Ce sera le samedi prochain au stade Eboué. Pour le secrétaire général des noir-et-jaune, Mathias Mouléo, à cette étape de la compétition, toutes les équipes se valent. Pas besoin de crier victoire avant d'être sorti du bois. Même son de cloche du côté de SMO qui n'attend que la réalité de terrain le jour en question comme l'a souligné Dieudonné Bakolo, secrétaire général du club du cinquième arrondissement de la ville capitale.

Le dimanche 28 juin, la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) en découdra avec Etoile du Congo, en première explication. Bras de fer entre une équipe de ligue 2 qui s'affirme et un vétéran de ligue 1 déterminé à obtenir le ticket des demi-fi-



Le tirage au sort / crédit photo Adiac

nales pour oublier le malheur qui lui est arrivé lors de l'édition passée de la Coupe du Congo. Par ailleurs, dans le deuxième match du jour FC Kondzo sera aux prises avec l'AS cheminots. « Notre objectif est d'atteindre la finale en commençant par écarter les cheminots de la course au titre », a déclaré Junior Ipenda, l'un des responsables de Kondzo. Seulement, l'AS Cheminots qui n'est bien classé au championnat national jouera le va-tout pour terminer dans le carré d'as et espéré une

place en compétition africaine la saison prochaine. Autant dire que rien n'est joué d'avance pour les deux formations.

Le public devrait patienter pour assister au duel entre Fauves dans le Niari. AC Léopards de Dolisie engagé en Coupe de la CAF ne jouera pas face aux Jeunes Fauves ce week-end, dans le cadre de la Coupe du Congo. C'est plutôt le mercredi 1er juillet. En attendant le coup d'envoi, chacune des équipes peaufine sa stratégie...

Rominique Nerplat Makaya

ELIMINATOIRES CAN U-23

39 Diables rouges pour préparer le déplacement du Nigeria

39 Diables rouges des moins de 23 ans vont fourbir leurs armes sous la direction de Claude Le Roy en vue du match contre le Nigeria programmé le week-end du 16 au 18 juillet dans le cadre du tour décisif des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations qualificative aux Jeux Olympiques de Rio en 2016.

Sans surprise, les héros de la qualification face aux Blacks stars du Ghana ont été tous reconduits y compris deux joueurs qui n'avaient pas pris part au stage de préparation du match contre le Ghana (Ankira, Bidimbou). Durand Makanga de l'Interclub et Duvald Ngoma des Diables noirs, absents, devraient encore patienter pour gagner leur place dans la sélection. L'on enregistre par contre le retour en sélection de Desmond Bouétoutélamio, médaillé d'or aux derniers Jeux de la Francophonie à Nice en 2013. Ce joueur qui était resté en Europe pour des raisons personnelles, évolue actuellement au club ponténégrin de Nico-Nicoyé.

Les deux auxerrois Binguila et Mabilia, absents de la double confrontation contre le Ghana seront eux aussi de retour aux côtés du Lillois Koubemba et du monégasque Yohan Andzouana.

Claude Le Roy a élargi son champ d'action en convoquant de nouveaux joueurs, notamment ceux évoluant à l'étranger. Ravy Tsouka du Crotona en Italie, Yann Mabella et Tobias Badila de Nancy en France, Dylan Bahamboula de l'AS Monaco et Juvrel Loumingou de La Berrichonne de Châteauroux pourraient, à l'image de Mbaka, faire leurs premiers pas avec les Diables rouges. ce qui n'est d'ailleurs pas un acquis. En Europe, les équipes sont en pleine période de rentrée sportive. Pour des raisons de calendrier, d'autres joueurs pourraient ne pas répondre à l'appel du sélectionneur.

La liste des présélectionnés

Gardiens : Christoffer Mafoumbi (sans club), Pavelh Ndzila (Etoile du Congo) Joe Darnet Ombandza (FC Kondzo).

Défenseurs : Varel Rozan (Kenitra/ Maroc), Carof Bakoua (AC Léopards de Dolisie), Sagesse Babélé (AC Léopards de Dolisie), Thomaso Romaric Etou (Beitar/ Israël), Cosme Andrey Antoni Mavoungou (Diables noirs), Mamie Grace Itoua (Diables noirs), Arsène Loemba (JST), Alvès Gakosso (Nathalys), Tobias Badila (Nancy/ France).

Milieux du terrain : Desmond Bouétoutélamio (Nico-Nicoyé), Moïse Justalain Nkounkou (Etoile du Congo), Philzgerard Mbaka (Getafe/ Espagne), Hardy Alain Samarange Binguila (Auxerre/ France), Charlevy Mabilia (Auxerre/ France), Dua Stanislas Ankira (AC Léopards de Dolisie), Yohan Andzouana (AS Monaco), Dylan Bahamboula (AS Monaco), Juvrel Loumingou (La Berrichonne de Châteauroux/ France), Julsy Boukama Kaya (Recreativo Libolo/ Angola), Junior Loussoukou Ngouala (Cara), Ravy Tsouka (Crotona/ Italie), Merveil Ndockyt (Cara), Durel Avounou (CESD/ Caen/ France), Siang Noël Moukouka (AS Cheminots), Randi Goteni (Troyes/ France).

Attaquants : Junior Makiessé Mouzita (AC Léopards de Dolisie), Kader Georges Bidimbou (AC Léopards de Dolisie), Syvère Ganvoula Mboussy (Raja de Casablanca/ Maroc), Yann Mabella (Nancy/ France), Bersyl Obassi Ngatsongo (Etoile du Congo), Mavis Tchibota Dufounou (Maccabi Tel Aviv/ Israël), Kevin Xavier Brandon Koubemba (Lille/ France), De Grace Mpassi Mpika (Nico-Nicoyé), Bermajin Kangou (JST), Faites prévu Kaya Makosso (Carpe) Saira Issambet Gassama (Etoile du Congo).

James Golden Eloué